

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

Rapport financier  
**du troisième trimestre de 2016**  
pour la période close le 1<sup>er</sup> octobre 2016

# Sommaire

<b>Rapport de gestion</b>	<b>1</b>
Importance relative et énoncés prospectifs	1
1 Résumé	2
2 Activités de base et stratégie	8
3 Facteurs de rendement clés	8
4 Capacités	9
5 Risques et gestion des risques	10
6 Liquidités et ressources en capital	12
7 Évolution de la situation financière	16
8 Revue des activités d'exploitation	18
9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables	26
<b>États financiers consolidés résumés intermédiaires</b>	<b>27</b>
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire	27
État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière	28
État consolidé résumé intermédiaire du résultat global	29
État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres	30
État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie	31
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	32
1 Constitution, activités et instructions	32
2 Règles de présentation	32
3 Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées	33
4 Autres actifs courants	33
5 Immobilisations	34
6 Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	35
7 Impôt sur le résultat	37
8 Autres éléments du résultat global	37
9 Écart d'acquisition	38
10 Questions liées à la main-d'œuvre	39
11 Passifs éventuels	39
12 Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers	40
13 Autres charges d'exploitation	42
14 Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	43
15 Transactions avec des parties liées	43
16 Informations sectorielles	44

## Rapport de gestion

Le rapport de gestion fournit un exposé décrivant les résultats financiers et les changements sur le plan de l'exploitation de la Société canadienne des postes (la Société ou Postes Canada) et de ses filiales Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte) pour le troisième trimestre clos le 1<sup>er</sup> octobre 2016 et pour les trois premiers trimestres de 2016. Ces sociétés sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises. Chacun des trimestres de la Société compte 13 semaines, et le présent rapport de gestion vise les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1<sup>er</sup> octobre 2016. Le rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1<sup>er</sup> octobre 2016, lesquels ont été préparés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et sont présentés en dollars canadiens. Nous recommandons également la lecture de cette information à la lumière des états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Les résultats financiers figurant dans le rapport de gestion sont arrondis au million près, tandis que les pourcentages connexes sont calculés en fonction de chiffres arrondis au millier près. À moins d'indication contraire, les renseignements du présent rapport de gestion sont en vigueur le 24 novembre 2016.

La direction est responsable des renseignements présentés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion. Toute mention des termes « nos », « notre » ou « nous » désigne la direction de Postes Canada. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son Comité de vérification, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion ainsi que des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Correspondance-réponse d'affaires<sup>MC</sup>, Courrier de quartier de Postes Canada<sup>MC</sup>, Courrier personnalisé de Postes Canada<sup>MC</sup>, Médiaposte avec adresse<sup>MC</sup>, Médiaposte sans adresse<sup>MC</sup>, Poste-lettres<sup>MC</sup> et Poste-publications<sup>MC</sup> sont des marques de commerce de la Société canadienne des postes.

### Importance relative

La direction évalue l'information qui doit être fournie dans le rapport de gestion selon le principe de l'importance relative comme guide aux fins de déclaration. La direction considère que des renseignements sont importants s'il est probable que leur omission ou une déclaration inexacte influencerait sur les décisions prises par l'utilisateur moyen en fonction de tels renseignements financiers.

### Énoncés prospectifs

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion renferment des énoncés prospectifs qui rendent compte des attentes de la direction en ce qui concerne les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, les résultats d'exploitation, le rendement ainsi que les perspectives et les occasions commerciales du Groupe d'entreprises. En général, les énoncés prospectifs sont désignés par des mots ou des expressions tels que « planifie », « prévoit », « s'attend à ce que », « croit », « estime », « a l'intention de » ou d'autres mots et expressions similaires. Ces énoncés prospectifs ne sont pas des faits, mais seulement des estimations relatives aux résultats futurs. Ces estimations reposent sur certains facteurs ou hypothèses concernant la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement, les perspectives et les occasions commerciales (les hypothèses). Bien que la direction considère ces hypothèses comme étant raisonnables compte tenu des renseignements disponibles, elles peuvent se révéler incorrectes. Ces estimations relatives aux résultats futurs dépendent d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences considérables entre les résultats réels et les attentes du Groupe d'entreprises. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent notamment les risques et incertitudes énoncés dans la section 5 – Risques et gestion des risques à la page 10 du présent rapport de gestion (les risques).

Lorsque le Groupe d'entreprises présente des informations financières prospectives ou des perspectives financières, par exemple des renseignements sur la croissance et le rendement financier futurs, ces renseignements servent à décrire ses attentes futures. Les lecteurs sont donc avertis que ces données pourraient ne pas être appropriées à toute autre fin. En outre, les informations financières prospectives et les perspectives financières, ainsi que l'information prospective de manière générale, reposent sur les hypothèses et sont assujetties aux risques.

Il est vivement recommandé aux lecteurs de bien prendre en compte ces facteurs lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs. À la lumière de ces hypothèses et risques, les événements prévus dans ces énoncés prospectifs pourraient ne pas se produire. Le Groupe d'entreprises ne peut pas garantir que les résultats et les activités prévus se réaliseront. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas prendre ces énoncés pour des faits.

Les énoncés prospectifs figurant dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion sont pertinents en date du 24 novembre 2016; la Société ne prévoit pas mettre à jour publiquement ces énoncés pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs, de changements de situation ou de toute autre raison après cette date.

## 1 Résumé

### *Aperçu du Groupe d'entreprises de Postes Canada et résumé du rendement financier*

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada est composé de Postes Canada et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée, Groupe SCI inc. et Innovapost Inc. Fournissant de l'emploi à près de 64 000 personnes, il s'agit de l'un des plus importants employeurs au Canada. En 2015, ses employés ont livré près de 9 milliards d'articles de courrier, de colis et de messages à 15,8 millions d'adresses à l'échelle du pays. Le secteur Postes Canada exploite le plus vaste réseau de vente au détail au Canada, lequel compte plus de 6 200 bureaux de poste au pays. Postes Canada, qui est devenue société d'État en 1981, rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Son actionnaire unique est le gouvernement du Canada.

Aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, Postes Canada a la mission d'exploiter un service postal dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada. La Société offre ainsi des services postaux de qualité à tous les Canadiens, dans les régions rurales et urbaines, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises, et ce, d'une manière sécurisée et financièrement autonome.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société canadienne des postes comprennent les comptes du Groupe d'entreprises. Postes Canada est le plus important secteur, ayant enregistré des produits de 4,5 milliards de dollars pour les trois premiers trimestres de 2016 (78,1 % du total des produits) et de 6,3 milliards de dollars pour l'intégralité de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (78,5 % du total des produits). Trois secteurs opérationnels à présenter ont été identifiés : Postes Canada, Purolator et Logistique.

### Changements significatifs et évolution des activités

Postes Canada se trouve à une étape cruciale de son histoire. Les entreprises et les ménages canadiens communiquant de plus en plus en ligne, les volumes du service Poste-lettres<sup>MC</sup> ont grandement diminué. En 2015, nous avons livré 3,4 milliards d'articles Poste-lettres du régime intérieur, soit une diminution de 1,6 milliard d'articles (ou de 32 %) par rapport à 2006, année où ces volumes ont atteint leur point culminant. Alors qu'il est improbable que notre principal secteur d'activité (Courrier transactionnel) se redresse, nous avons été en mesure de tirer profit de l'occasion que nous a offerte l'Internet, soit de livrer davantage de colis puisque les Canadiens achètent de plus en plus d'articles en ligne. Même si les colis et le marketing direct représentent des occasions pour Postes Canada, la croissance de ces deux secteurs ne pourra générer de produits suffisants pour compenser le déclin de l'activité de base de livraison des lettres et régler les obligations au titre des régimes de retraite, ni pour permettre à la Société d'investir dans son réseau et dans le service à la clientèle. Cette croissance ne sera donc pas suffisante pour assurer à Postes Canada son autonomie financière à long terme.

Pour ce qui est du secteur Postes Canada, les négociations avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), qui avaient débuté en janvier 2016, se sont poursuivies au cours du troisième trimestre. Le 30 août 2016, les parties ont conclu deux ententes de principe et leur ratification par les membres de ce syndicat aura lieu entre le 23 octobre et le 3 décembre 2016. Les conventions sont de courte durée, soit de deux ans, et prendront fin le 31 décembre 2017, dans le cas de celle avec l'unité de négociation Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS), et le 31 janvier 2018, pour celle avec l'unité de négociation Exploitation postale urbaine (STTP-EPU). Si elles sont ratifiées, ces conventions collectives de deux ans donneront aux parties l'occasion d'avoir des discussions approfondies sur des questions clés, telles que la baisse des volumes du courrier et les obligations croissantes au titre des régimes de retraite, sans craindre un conflit de travail. Même si la Société a réalisé des gains en ce qui concerne l'amélioration de sa souplesse opérationnelle, elle doit poursuivre d'autres occasions au cours des prochaines négociations.

De longues négociations avec le STTP et le climat d'incertitude créé par le risque d'un arrêt de travail ont nui fortement aux produits du secteur Postes Canada au troisième trimestre de 2016. Même si le risque d'un arrêt de travail a disparu à la conclusion des ententes de principe à la fin d'août 2016, de nombreux clients avaient déjà pris d'autres dispositions à long terme pour assurer la livraison de leurs articles de courrier et de leurs colis. Retrouver l'élan que nous avait apporté le cybercommerce posera son lot de défis pendant la période de pointe qu'est celle des Fêtes mais aussi par la suite.

L'examen indépendant de Postes Canada, qui avait été annoncé en mai 2016, s'est poursuivi dans le troisième trimestre. Le gouvernement du Canada a entrepris cet examen comportant deux étapes, afin de s'assurer que les Canadiens reçoivent des services postaux de qualité, à des tarifs raisonnables. Dans la première étape, un groupe de travail formé de quatre personnes a recueilli des renseignements et procédé à des analyses et, le 12 septembre 2016, a remis un document de travail à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Ce document présentait les options viables, leurs coûts et leurs répercussions sur les services postaux au Canada. La seconde étape, laquelle est toujours en cours, est menée par un comité parlementaire et consiste en des consultations publiques dans le cadre desquelles des membres du Parlement discutent avec les Canadiens des options proposées par le groupe de travail. Le comité parlementaire devrait soumettre ses recommandations au gouvernement d'ici la fin de 2016. Celui-ci devrait annoncer, au printemps de 2017, sa décision au sujet de l'avenir des services postaux en se fondant sur les commentaires des Canadiens. Postes Canada travaillera de concert avec le gouvernement du Canada afin de déterminer la meilleure voie à suivre étant donné les défis constants auxquels est confronté le système postal canadien.

## Points saillants financiers

Pour le troisième trimestre clos le 1<sup>er</sup> octobre 2016, le Groupe d'entreprises de Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de -25 millions de dollars, comparativement à un résultat avant impôt de 10 millions de dollars pour la période correspondante de 2015. Pour les trois premiers trimestres de 2016, le Groupe d'entreprises affiche un résultat avant impôt de 19 millions de dollars, contre un résultat avant impôt de 28 millions de dollars pour les mêmes trimestres de 2015. La dégradation des résultats sur un an est survenue principalement dans le secteur Postes Canada, ce qui est atténué par les résultats positifs enregistrés par le secteur Purolator au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice. Également, les trois premiers trimestres de 2016 comptent un jour ouvrable (ou commercial) et une journée payée de moins que la période correspondante de 2015. Cela constitue une différence temporaire dont l'effet se sera résorbé d'ici la fin de 2016. Les pourcentages d'écart des produits et des volumes des secteurs d'activité (indiqués ci-dessous) ont été ajustés afin de rendre compte de l'incidence d'un jour ouvrable de moins.

Le secteur Postes Canada présente un résultat avant impôt de -60 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2016, comparativement à un résultat avant impôt de -13 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2015. L'augmentation du résultat négatif sur un an découle principalement des incertitudes créées par le risque d'un arrêt de travail en juillet et en août 2016 par suite des négociations avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), ce qui a nuí aux produits, mais a aussi réduit les charges liées à la main-d'œuvre et au transport. Il est estimé que ces incertitudes ont compté pour 100 millions de dollars du résultat négatif avant impôt au troisième trimestre. Les charges au titre des avantages du personnel ont également baissé au troisième trimestre grâce surtout à un profit non récurrent et hors trésorerie de 44 millions de dollars généré par une modification de régime par suite de la conclusion de la nouvelle convention avec l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) en août 2016. La modification prévoit qu'en ce qui concerne les employés prenant leur retraite après le 30 novembre 2016, le coût de la composante du régime de soins de santé postérieur à l'emploi qui vise les garanties de soins médicaux sera partagé à parts égales entre l'employeur et les employés.

Pour les trois premiers trimestres de 2016, le secteur Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de -15 millions de dollars, comparativement à un résultat avant impôt de -20 millions de dollars pour la période correspondante de 2015. Malgré le climat d'incertitude qui régnait au troisième trimestre, les résultats se sont améliorés depuis le début de l'exercice, ce qui est principalement attribuable à l'essor continu des produits du secteur Colis dans les deux premiers trimestres, à la diminution des charges au titre des avantages du personnel, ce qui découle surtout du profit non récurrent et hors trésorerie de 44 millions de dollars découlant de la nouvelle convention conclue avec l'ACMPA en août 2016 et de la hausse des taux d'actualisation et des rendements des actifs des régimes en 2015 servant à calculer les coûts des régimes d'avantages pour 2016, et à la réduction des charges associées aux programmes en lien avec la suspension du Plan d'action en cinq points.

Pour le troisième trimestre de 2016, le secteur Postes Canada enregistre des produits de 1 326 millions de dollars, soit 160 millions de dollars, ou 10,9 %, de moins qu'à la période correspondante de 2015. En dépit des ententes de principe conclues avec le STTP à la fin d'août 2016, le risque d'un conflit de travail a nuí fortement à toutes les gammes de produits au troisième trimestre, puisque de nombreux clients ont pris d'autres dispositions pour assurer la livraison de leurs articles de courrier et de leurs colis. Les produits ont également baissé sur un an à cause de l'incidence non récurrente des élections fédérales en 2015. Le secteur Colis a été particulièrement touché par la baisse des produits, ceux-ci ayant diminué sur un an pour la première fois depuis le premier trimestre de 2012. Pour les trois premiers trimestres de 2016, Postes Canada génère des produits de 4 511 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 130 millions de dollars, ou 2,3 %<sup>1</sup>, par rapport à la période correspondante de 2015. Cette diminution est principalement attribuable aux incertitudes créées par le risque d'un conflit de travail au troisième trimestre et à l'érosion continue des volumes du service Poste-lettres, facteurs en partie contrés par l'essor du secteur Colis dans les deux premiers trimestres grâce à la vigueur continue du marché de la livraison des commandes du cybercommerce dans le segment entreprise à consommateur.

Les produits du secteur Courrier transactionnel ont reculé de 79 millions de dollars, ou 10,8 %, et ses volumes ont diminué de 120 millions d'articles, ou 13,8 %, au troisième trimestre de 2016 par rapport à la période correspondante de 2015. Pour les trois premiers trimestres, les produits et les volumes ont baissé respectivement de 114 millions de dollars, ou 4,3 %<sup>1</sup>, et de 231 millions d'articles, ou 7,7 %<sup>1</sup>, par rapport à la période correspondante de 2015. La baisse enregistrée au troisième trimestre résulte principalement de l'impact négatif des incertitudes engendrées par le risque d'un conflit de travail et de l'effet non récurrent des élections fédérales en 2015. La diminution survenue depuis le début de l'exercice provient également de l'érosion continue du courrier en raison de la substitution électronique.

Comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, les produits du secteur Colis affichent une baisse de 30 millions de dollars, ou 7,9 %, et ses volumes ont diminué de 2 millions d'articles, ou 5,2 %, au troisième trimestre de 2016. Pour les trois premiers trimestres, ses produits dépassent respectivement de 45 millions de dollars, ou 4,5 %<sup>1</sup>, et ses volumes, de 7 millions d'articles, ou 5,9 %<sup>1</sup>, ceux des trimestres correspondants de 2015. L'effet négatif des incertitudes concernant un éventuel conflit de travail est principalement à l'origine de la baisse survenue au troisième trimestre, alors que l'augmentation enregistrée depuis le début de l'exercice provient de la croissance continue du cybercommerce et des efforts que déploie la Société pour proposer des solutions qui la démarquent de la concurrence.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, le cas échéant.

Par rapport à la période correspondante de 2015, les produits et les volumes du secteur Marketing direct ont diminué respectivement de 45 millions de dollars, ou 15,2 %, et de 210 millions d'articles, ou 17,5 %, au troisième trimestre de 2016. Pour les trois premiers trimestres de 2016, ils se sont contractés respectivement de 64 millions de dollars, ou 6,7 %<sup>1</sup>, et de 295 millions d'articles, ou 7,5 %<sup>1</sup>, sur un an. La diminution au troisième trimestre résulte principalement des incertitudes créées par le risque d'un arrêt de travail et de l'incidence non récurrente des élections fédérales en 2015. La baisse depuis le début de l'exercice provient également du fait que les clients continuent de réduire leurs dépenses de marketing et en redirigent une partie vers d'autres médias et que le volume du service de courrier parlementaire diminue.

Il incombe à Postes Canada, à titre de répondante de régime, de verser les cotisations pour services rendus à ses régimes de retraite et d'effectuer les paiements spéciaux nécessaires pour combler toute insuffisance de capitalisation. Ces engagements au titre des prestations des régimes de retraite et les obligations au titre des prestations des autres avantages postérieurs à l'emploi sont considérables; ils continuent d'influer fortement sur le rendement financier de la Société et, si ce n'était de l'allégement temporaire de l'obligation d'effectuer des paiements spéciaux au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime), ils exerceraient une pression sur ses ressources de trésorerie. En février 2014, le gouvernement du Canada a accordé à Postes Canada un allégement la dispensant d'effectuer des paiements spéciaux au Régime pour la période allant de 2014 à 2017. L'allégement prendra fin en 2017.

Les fluctuations des taux d'actualisation, les rendements des placements et d'autres hypothèses actuarielles créent de la volatilité d'une période à l'autre et engendrent par conséquent des risques financiers et de liquidité à long terme importants pour la Société. Au cours du troisième trimestre de 2016, cette volatilité a eu des répercussions négatives sur les régimes à prestations déterminées du Groupe d'entreprises, donnant lieu à des pertes de réévaluation de 275 millions de dollars après impôt, comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, et dégradant le solde des capitaux propres du Groupe d'entreprises, lequel solde se situe à -3 187 millions de dollars au 1<sup>er</sup> octobre 2016. Les pertes de réévaluation enregistrées au troisième trimestre de 2016 résultent principalement de la réduction des taux d'actualisation en 2016. La volatilité influe également sur la situation de capitalisation du Régime. Son déficit sur le plan de la solvabilité (selon la valeur marchande de ses actifs) est passé de 6,1 milliards de dollars au 31 décembre 2015 à un montant estimé à 8,1 milliards de dollars à la fin du deuxième trimestre de 2016, à cause d'une importante réduction du taux d'actualisation dans la première moitié de 2016. Cependant, comme ce taux est demeuré stable au troisième trimestre, ce déficit ne devrait pas avoir changé fortement par rapport à celui estimé au deuxième trimestre.

Les taux d'actualisation et autres hypothèses actuarielles de l'exercice précédent, ainsi que le solde des actifs des régimes de retraite, sont utilisés pour calculer les charges au titre des avantages du personnel de l'exercice en cours; ces données ont donc une incidence sur les résultats d'exploitation de la Société. Les fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres hypothèses actuarielles peuvent causer une forte volatilité des montants figurant dans les états financiers de la Société. La hausse des taux d'actualisation en date du 31 décembre 2015, de même que les rendements positifs des actifs des régimes de retraite en 2015 sont en partie à l'origine de la baisse de 53 millions de dollars, ou 17,3 %, des charges au titre des avantages du personnel au troisième trimestre de 2016 et de celle de 79 millions de dollars, ou 7,6 %<sup>1</sup>, dans les trois premiers trimestres de 2016, par rapport aux périodes correspondantes de 2015. Pour le troisième trimestre et depuis le début de l'exercice, ces charges ont aussi baissé à cause principalement du profit non récurrent et hors trésorerie de 44 millions de dollars généré par une modification de régime par suite de la conclusion de la nouvelle convention avec l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints en août 2016.

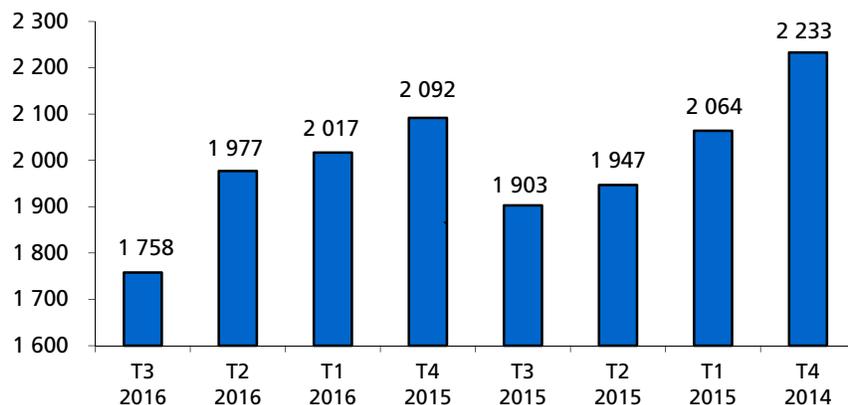
---

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Les diagrammes suivants illustrent les résultats du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes au cours du quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces fluctuations de la demande relative à ses services. Le nombre de jours ouvrables et de journées payées, lequel nombre peut varier d'un trimestre à l'autre, peut également influencer sur les résultats trimestriels.

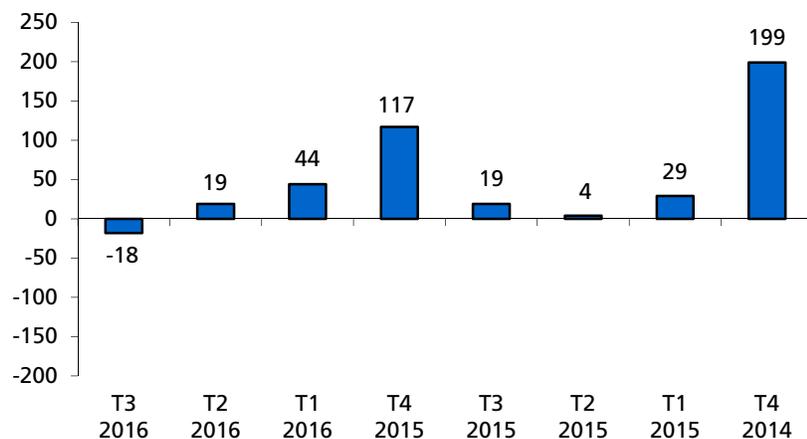
### Produits d'exploitation consolidés trimestriels

(en millions de dollars)



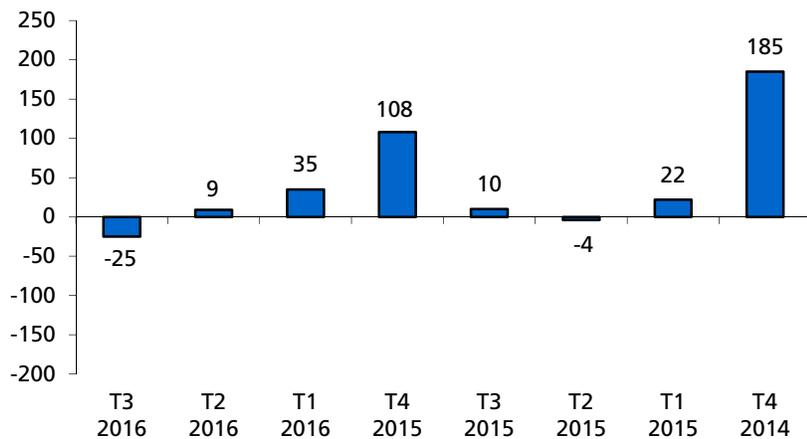
### Résultat d'exploitation consolidé trimestriel

(en millions de dollars)



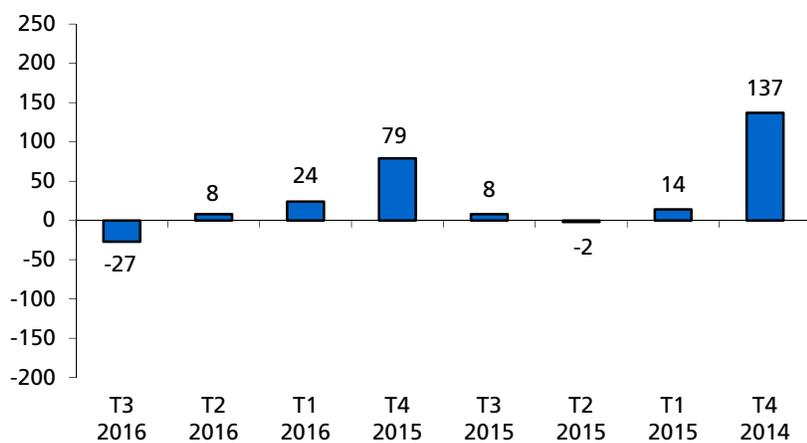
### Résultat consolidé trimestriel avant impôt

(en millions de dollars)



### Résultat net consolidé trimestriel

(en millions de dollars)



Le tableau ci-dessous présente le rendement consolidé de la Société pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2016 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les				Explication
	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	%	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	%	
État consolidé du résultat global									Points saillants de la section 8 – Revue des activités d'exploitation (page 18)
Produits d'exploitation	1 758	1 903	(145)	(7,6)	5 752	5 914	(162)	(2,2) <sup>1</sup>	Dans le troisième trimestre, la diminution est principalement attribuable à l'impact négatif, sur toutes les gammes de produits, du climat d'incertitude créé par les négociations avec le STTP et à l'incidence non récurrente des élections fédérales en 2015, pour le secteur Postes Canada, ce qui est en partie contré par la croissance des produits du secteur Purolator. Dans les trois premiers trimestres, la diminution provient surtout des incertitudes engendrées par le risque d'un conflit de travail, de l'érosion continue des volumes du service Poste-lettres, facteur atténué par la croissance du secteur Colis pour le secteur Postes Canada, de la baisse des produits du secteur Purolator en raison de la contraction des volumes des services de messagerie et du jour ouvrable de moins que comptent les trois premiers trimestres de 2016, comparativement à la période correspondante de 2015.
Charges d'exploitation	1 776	1 884	(108)	(5,7)	5 707	5 862	(155)	(2,2) <sup>2</sup>	Pour le troisième trimestre, la diminution est principalement celle du secteur Postes Canada en raison de la diminution des charges au titre des avantages du personnel, soit essentiellement par suite d'un profit non récurrent et hors trésorerie de 44 millions de dollars provenant de la modification de régime de l'ACMPA, et de la baisse des charges liées à la main-d'œuvre et au transport en raison des incertitudes quant à un éventuel conflit de travail. Pour les trois premiers trimestres, la diminution provient surtout de la baisse des charges au titre des avantages du personnel par suite d'une modification de régime de l'ACMPA et de l'augmentation des taux d'actualisation et des rendements des régimes de retraite, de la baisse des charges liées à la main-d'œuvre et au transport en raison des incertitudes créées par le risque d'un conflit de travail ainsi que de la réduction des charges associées aux programmes par suite de la suspension du Plan d'action en cinq points pour le secteur Postes Canada. Les résultats des trois premiers trimestres sont également touchés par la journée payée de moins qu'ils comptent, comparativement à la période correspondante de 2015.
Résultat d'exploitation	(18)	19	(37)	–	45	52	(7)	(12,7)	
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	(7)	(9)	2	8,4	(26)	(24)	(2)	(12,8)	Il n'y a aucun écart important.
Résultat avant impôt	(25)	10	(35)	–	19	28	(9)	(33,8)	
Résultat net	(27)	8	(35)	–	5	20	(15)	(76,9)	
Résultat global	(296)	(257)	(39)	(15,8)	(2 062)	727	(2 789)	–	L'écart est principalement attribuable à une réduction des taux d'actualisation.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, le cas échéant.

2. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les				Explication
	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	%	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	%	
État consolidé des flux de trésorerie									Points saillants de la section 6 – Liquidités et ressources en capital (page 12)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	175	222	(47)	(21,3)	363	332	31	8,7	Pour le troisième trimestre, la diminution vient surtout de la baisse du résultat net et de l'augmentation des paiements d'impôt sur le résultat. Pour les trois premiers trimestres, l'augmentation est principalement attribuable aux variations positives des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, ce qui est atténué en partie par la baisse des charges hors trésorerie au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme et par la hausse des paiements d'impôt sur le résultat.
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(37)	(138)	101	72,9	(261)	(332)	71	21,2	Au troisième trimestre, l'écart est principalement attribuable à la diminution des acquisitions de placements et d'immobilisations. Pour les trois premiers trimestres, l'écart positif provient surtout de la baisse des acquisitions d'immobilisations.
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(6)	(5)	(1)	(14,7)	(74)	(14)	(60)	(411,3)	L'écart est principalement attribuable au remboursement des obligations non remboursables échues en mars 2016.

## 2 Activités de base et stratégie

### Examen des activités et de la stratégie de nos secteurs de base

Postes Canada fait face à un virage monumental, alors que l'avènement des communications numériques a complètement changé la manière dont les Canadiens utilisent les services postaux. Les plateformes numériques remplacent rapidement les documents papier comme moyen privilégié de communiquer, d'expédier et de payer des factures et de faire de la publicité. Ce changement comportemental cause l'érosion marquée des volumes de Courrier transactionnel, qui est son secteur d'activité le plus important, ce qui exerce une pression négative sur les produits d'exploitation, à un moment où le nombre d'adresses dans le réseau augmente chaque année et où la structure des charges liées à la main-d'œuvre demeure essentiellement rigide. Postes Canada doit s'adapter à ce changement et à l'évolution des besoins des Canadiens en étant un catalyseur essentiel pour les communications et le commerce. Postes Canada s'emploie à offrir des services postaux de qualité à tous les Canadiens et à développer les secteurs d'activité Colis et Marketing direct afin d'assurer sa réussite en cette ère numérique.

Le 5 mai 2016, le gouvernement du Canada a annoncé un examen indépendant de Postes Canada afin de s'assurer que les Canadiens reçoivent des services de qualité à des tarifs raisonnables. Cet examen est en cours et, au printemps de 2017, le gouvernement devrait annoncer sa décision quant à l'avenir des services postaux, s'appuyant à cette fin sur les commentaires des Canadiens. Postes Canada travaillera de concert avec le gouvernement du Canada afin de déterminer la meilleure voie à suivre étant donné les défis constants auxquels est confronté le système postal canadien.

Nos activités de base et notre stratégie sont décrites à la section 2 – Activités de base et stratégie du Rapport de gestion annuel de 2015. Aucun changement important n'a été apporté aux stratégies au cours du troisième trimestre de 2016.

## 3 Facteurs de rendement clés

### Examen de nos principales réalisations en 2016

Le secteur Postes Canada utilise des fiches de pointage du rendement pour évaluer les progrès par rapport aux priorités stratégiques et pour fournir à la direction un aperçu détaillé du rendement sectoriel. Les résultats sont transmis mensuellement à la haute direction.

Comme il est indiqué à la section 2.3 – Notre stratégie et nos priorités stratégiques du Rapport de gestion annuel de 2015, nos principales priorités stratégiques sont axées sur la croissance de nos secteurs d'activité Colis et Marketing direct.

Les résultats concernant le rendement de 2016 seront mis à jour à la clôture de l'exercice et seront présentés dans le Rapport de gestion annuel de 2016.

## 4 Capacités

*Examen des enjeux qui ont une incidence sur notre capacité à exécuter les stratégies, à gérer les facteurs de rendement clés et à produire des résultats*

La section 4 – Capacités du Rapport de gestion annuel de 2015 présente un examen de ces questions. Des mises à jour de cette section sont fournies ci-après.

### 4.1 Relations du travail

Le nombre d'employés visés par une convention collective au 31 décembre 2015 et les diverses activités de négociation sont résumés à la rubrique Relations du travail de la section 4.1 – Nos employés du Rapport de gestion annuel de 2015. Une mise à jour des activités de négociation des conventions collectives par secteur est présentée ci-après.

#### Secteur Postes Canada

##### Mise à jour en matière d'équité salariale

En 2012, Postes Canada a commencé le procédé complexe de préparer les paiements à verser aux employés admissibles à la suite de la décision de la Cour suprême du Canada en faveur de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC). Les parties ont ensuite signé un protocole d'entente définissant l'admissibilité, la méthode de calcul, l'application des intérêts et le procédé de paiement. Les paiements en matière d'équité salariale ont débuté en août 2013. Postes Canada collabore avec l'Agence du revenu du Canada et d'autres groupes pour communiquer avec les autres personnes admissibles que la Société n'a pas été en mesure de joindre. Au troisième trimestre de 2016, la Société a avisé l'AFPC que les anciens employés qui n'auront pas pu être joints par courrier ou par un autre mode de notification auront cinq ans pour réclamer les montants auxquels ils ont droit en vertu du protocole d'entente. La période de cinq ans a débuté le 28 juillet 2016.

##### Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA)

L'ACMPA représente les maîtres de poste et les adjoints des bureaux de poste ruraux. La convention collective entre Postes Canada et l'ACMPA a pris fin le 31 décembre 2014. En mars 2016, après de longues négociations, Postes Canada a soumis toutes les questions en litige à un arbitre en vue de la sélection d'une offre finale. Selon cette méthode de résolution de conflits, chaque partie soumet une proposition finale et les documents à l'appui. L'arbitre choisit ensuite une proposition dans son intégralité, sans possibilité de fusionner des éléments des deux propositions. Le 15 août 2016, l'arbitre a accepté l'offre finale de Postes Canada, laquelle prévoyait de modestes augmentations salariales, un paiement forfaitaire n'ouvrant pas droit à pension, des modifications aux cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et des changements visant les nouveaux employés, dont un régime de retraite à cotisations déterminées, des taux de salaire à l'embauche et des droits à des congés annuels. La nouvelle convention collective de quatre ans prendra fin le 31 décembre 2018.

##### Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine et Factrices et facteurs ruraux et suburbains

Les conventions collectives des unités de négociation Exploitation postale urbaine (STTP-EPU) et Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS) ont pris fin respectivement le 31 janvier 2016 et le 31 décembre 2015, et les négociations avec ces unités ont débuté en janvier 2016.

Les longues négociations en sont venues à un point critique au troisième trimestre alors que la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail a nommé un médiateur spécial le 26 août 2016. Après d'intenses discussions, les deux parties ont conclu des ententes de principe le 30 août. Celles-ci prévoient le maintien du régime de retraite à prestations déterminées pour les membres actuels et nouveaux du STTP ainsi que de légères hausses salariales. Les deux unités de négociation doivent ratifier les nouvelles modalités par voie d'un vote majoritaire de la part de leurs membres. Ce processus de ratification se déroulera du 23 octobre 2016 au 3 décembre 2016.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2016, les parties ont aussi signé un protocole d'entente en vertu duquel elles ont convenu de mener une étude conjointe sur l'équité salariale, afin de déterminer s'il existe un écart salarial fondé sur le sexe au sein du groupe ou des groupes professionnels des factrices et facteurs ruraux et suburbains à prédominance féminine. L'étude sera coordonnée par un comité composé de représentants de Postes Canada et du STTP. Au cours de l'étude, une analyse sera effectuée afin de déterminer s'il existe un écart salarial en vertu de la *Loi sur les droits de la personne*. Le cas échéant, les deux parties s'efforceront de négocier un règlement de ladite iniquité. Si les parties sont incapables de parvenir à une solution mutuellement acceptable, la question sera soumise à l'arbitrage exécutoire. Tout ajustement lié à l'écart salarial sera fait rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Les deux conventions sont de courte durée, soit de deux ans au lieu de quatre comme c'est habituellement le cas, et prendront fin le 31 janvier 2018, dans le cas de celle conclue avec le STTP-EPU, et le 31 décembre 2017, pour celle intervenue avec le STTP-FFRS. Même si un arrêt de travail a pu être évité, les grands défis auxquels la Société est confrontée, notamment la nécessité de réduire ses obligations croissantes au titre des régimes de retraite et d'améliorer sa souplesse opérationnelle, demeurent tout aussi présents. Les prochaines négociations joueront un rôle de premier plan dans sa capacité à assurer son autonomie financière à long terme.

## **Alliance de la Fonction publique du Canada/Syndicat des employés des postes et communications (AFPC/SEPC)**

La convention collective entre Postes Canada et l'AFPC/SEPC a pris fin le 31 août 2016. Aux termes de cette convention, une grève ou un lock-out est autorisé. Le 10 août 2016, l'AFPC/SEPC a déposé un avis de négociation et les parties ont convenu d'entamer les négociations le 18 octobre 2016. Le 19 octobre 2016, les parties se sont réunies pour échanger leurs exposés préliminaires, lesquels incluaient un résumé des propositions de chacune des parties pour cette ronde de négociations. Entre-temps, les clauses de la plus récente convention collective demeurent en vigueur, conformément au *Code canadien du travail*.

### **Secteur Purolator**

La convention collective nationale conclue avec le Conseil canadien des Teamsters, qui représente tous les employés à salaire horaire des opérations, demeure en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016. Les négociations en vue d'une nouvelle convention ont débuté vers la fin du troisième trimestre. Tous les groupes d'employés administratifs des Teamsters et le Syndicat des employés des postes et communications en Colombie-Britannique ont renouvelé les conventions collectives, qui prendront fin le 31 décembre 2017.

## **4.2 Contrôles et procédures internes**

### **Changements apportés aux contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière**

Au cours du troisième trimestre de 2016, aucun changement aux contrôles internes à l'égard de l'information financière à fournir qui a eu ou qui pouvait vraisemblablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes du Groupe d'entreprises à l'égard de l'information financière à fournir n'a été apporté.

## **5 Risques et gestion des risques**

*Examen des principaux risques et incertitudes propres à nos activités et de notre approche pour gérer les risques*

La direction prend en considération les risques et les possibilités à tous les niveaux de prise de décision et a mis en œuvre une approche rigoureuse de gestion du risque de l'entreprise (GRE). Les risques du secteur Postes Canada sont décrits à la section 5.2 – Risques stratégiques et à la section 5.3 – Risques opérationnels du Rapport de gestion annuel de 2015. Des précisions sur l'évolution de ces risques au cours du troisième trimestre de 2016 sont données ci-après.

Au besoin, Postes Canada a établi des provisions pour certaines des actions suivantes qui ont été entreprises. Si la résolution ultime de ces actions diffère des évaluations et des hypothèses de la direction, un ajustement pertinent de la situation financière de la Société et de ses résultats d'exploitation pourrait survenir ultérieurement.

### **Conventions collectives**

Le 30 août 2016, Postes Canada a conclu deux conventions distinctes avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (unités EPU et FFRS). La durée de ces ententes de principe est de deux ans, et non pas de quatre comme c'est habituellement le cas. Les défis que doit relever la Société, tels que le recul des volumes du courrier et la hausse des obligations au titre des régimes de retraite, sont complexes. L'approche adoptée donne aux parties plus de temps pour discuter et analyser en profondeur la façon de faire face à ces enjeux sans le risque qu'un conflit de travail éclate. Les conventions doivent être ratifiées par les membres du Syndicat.

### **Services de transport aérien – Canadian North**

Le 18 décembre 2007, la société aérienne Canadian North a déposé une réclamation selon laquelle Postes Canada n'a pas respecté ses obligations quant à la prestation de services de transport aérien auprès des collectivités éloignées du Nord dans le cadre du programme Aliments-poste du gouvernement du Canada. Le transporteur aérien réclamait des dommages-intérêts de l'ordre de 75 millions de dollars, plus 1 million de dollars de dommages-intérêts punitifs. Le 2 août 2016, les parties ont convenu d'un règlement hors cours dont le montant est nettement inférieur à celui réclamé à l'origine. En date du 1<sup>er</sup> septembre 2016, le procès-verbal de transaction avait été dressé et le versement du règlement avait été déposé. Postes Canada attend l'ordonnance du tribunal rejetant la réclamation sur consentement.

### **Plainte en matière d'équité salariale déposée par l'ACMPA**

En 1982, l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) a déposé initialement une plainte auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) alléguant qu'il y a eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. En 2006, la Commission a refusé d'accueillir la plainte; cependant, l'ACMPA a demandé la réactivation de sa plainte en 2012. En 2014, un enquêteur de la Commission concluait que, bien que les ententes entre les parties aient résolu les différends en matière d'équité salariale après 1997, la période précédente (de 1991 à 1997) posait toujours problème et que la question devrait être renvoyée au Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal) sans autre forme d'enquête. Au début de 2015, la Commission a rendu sa décision selon laquelle le fond de cette affaire devait être entendu par le Tribunal. En juillet 2016, la requête de la Société en révision judiciaire de la décision de la Commission a été rejetée par la Cour fédérale. En août 2015, Postes Canada a aussi remis au Tribunal une requête en irrecevabilité de la plainte. Dans une décision qu'il a rendue le 1<sup>er</sup> septembre 2016, le Tribunal a conclu que la requête en irrecevabilité de Postes Canada était prématurée et a ordonné aux parties (Postes Canada, l'ACMPA et la Commission) de déposer un exposé des précisions d'ici la fin de l'année afin de poursuivre l'affaire quant au fond.

### **Règlement de la Ville d'Hamilton concernant l'installation de BPCOM**

La Ville d'Hamilton a adopté un règlement municipal qui obligerait Postes Canada à demander des permis avant de pouvoir installer des boîtes postales communautaires (BPCOM). Le 11 juin 2015, la Cour supérieure de l'Ontario a déclaré ce règlement inopérant et sans effet. Le 6 juillet 2015, la Ville d'Hamilton a interjeté appel de la décision de la Cour supérieure de l'Ontario. La Fédération canadienne des municipalités a obtenu le statut d'intervenant dans cet appel, qui a été instruit le 2 février 2016 et mis en délibéré. Le 19 octobre 2016, la Cour d'appel de l'Ontario a rendu sa décision. L'appel a été rejeté et il a été confirmé que le règlement ne pouvait s'appliquer à Postes Canada.

### **Révision par la Cour fédérale de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires**

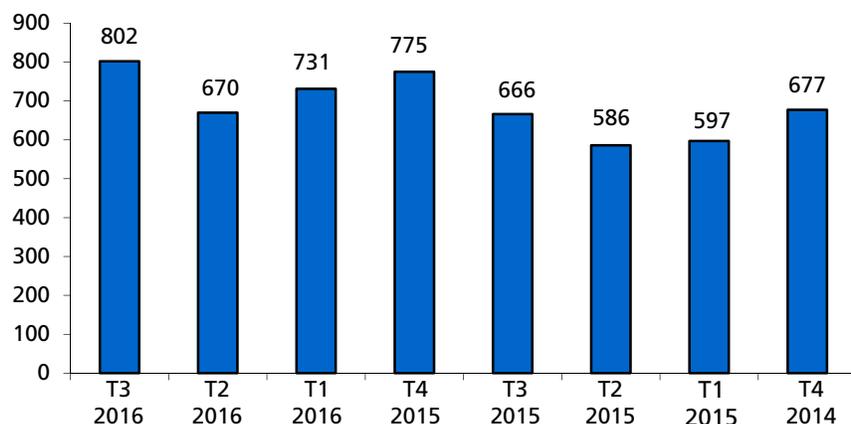
En novembre 2014, le STTP et d'autres organisations ont présenté à la Cour fédérale une demande de révision judiciaire de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires. En vertu d'une requête déposée à la Cour fédérale, certaines communautés urbaines de Montréal se sont vu accorder le statut d'intervenant dans ce dossier en septembre 2015. La date de l'audition de la demande n'a pas encore été fixée. Les parties ont convenu, avec l'aval de la Cour, que la question soit mise en suspens afin de permettre au gouvernement de réaliser son examen de Postes Canada. En octobre 2015, Postes Canada a mis en suspension le programme de conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires.

## 6 Liquidités et ressources en capital

Examen de nos flux de trésorerie, de nos liquidités et de nos ressources en capital

### 6.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars)



Le Groupe d'entreprises dispose de 802 millions de dollars au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au 1<sup>er</sup> octobre 2016, ce qui représente 27 millions de dollars de plus qu'au 31 décembre 2015. La hausse s'explique principalement par les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, ce qui a été atténué par les acquisitions nettes d'immobilisations et de titres et par le remboursement d'obligations non remboursables.

### 6.2 Activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	175	222	(47)	363	332	31

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont baissé de 47 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 par rapport à la période correspondante de 2015. Cette baisse provient essentiellement de la diminution du résultat net et de l'augmentation des paiements d'impôt sur le résultat. Pour les trois premiers trimestres de 2016, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 31 millions de dollars comparativement à la période correspondante de 2015, ce qui s'explique principalement par les variations positives des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, dont l'incidence est atténuée en partie par la baisse des charges hors trésorerie au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme et par la hausse des paiements d'impôt sur le résultat.

### 6.3 Activités d'investissement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(37)	(138)	101	(261)	(332)	71

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement du troisième trimestre de 2016 sont en baisse de 101 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2015. Cet écart est principalement attribuable à la diminution des acquisitions de placements et d'immobilisations au troisième trimestre de 2016 comparativement au trimestre correspondant de 2015. Pour les trois premiers trimestres de 2016, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement affichent une baisse de 71 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2015, ce qui est principalement imputable à la diminution des acquisitions d'immobilisations sur un an.

## Acquisitions d'immobilisations

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart
Postes Canada	68	103	(35)	131	207	(76)
Purolator	6	11	(5)	22	27	(5)
Logistique	1	2	(1)	4	4	–
Éléments intersectoriels et consolidation	(2)	(2)	–	(6)	(3)	(3)
<b>Groupe d'entreprises de Postes Canada</b>	<b>73</b>	<b>114</b>	<b>(41)</b>	<b>151</b>	<b>235</b>	<b>(84)</b>

Les acquisitions d'immobilisations du Groupe d'entreprises ont diminué de 41 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 84 millions de dollars dans les trois premiers trimestres de 2016, comparativement aux périodes correspondantes de 2015. Les diminutions constatées en 2016 sont principalement attribuables à la réduction des sommes consacrées au Plan d'action en cinq points pour le secteur Postes Canada.

## 6.4 Activités de financement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(6)	(5)	(1)	(74)	(14)	(60)

Par rapport à la période correspondante de 2015, les sommes consacrées aux activités de financement n'ont que peu changé au troisième trimestre de 2016. Pour les trois premiers trimestres de 2016, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement affichent une hausse de 60 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2015, ce qui s'explique en majeure partie par le remboursement des obligations non remboursables échues en mars 2016.

## 6.5 Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) a un actif dont la valeur du marché est de 22 milliards de dollars au 31 décembre 2015, ce qui fait de ce régime l'un des plus importants régimes de retraite à entreprise unique au Canada. Les effets du Régime sur les liquidités sont décrits à la section 6.5 – Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes du Rapport de gestion annuel de 2015. Une mise à jour de cette section est fournie ci-dessous.

En février 2014, le gouvernement du Canada a mis en place le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*. Le règlement stipule que la Société n'a pas à verser de cotisations spéciales au Régime de 2014 à 2017. Cette mesure temporaire reconnaît les problèmes importants sur le plan de l'exploitation auxquels la Société doit faire face et les risques qui menacent la viabilité du Régime. En 2018, la Société s'attend à être de nouveau assujettie à la réglementation de la *Loi sur les normes de prestation de pension de 1985*. Aux termes de cette réglementation, le montant total de l'allègement est plafonné à 15 % de la juste valeur des actifs d'un régime. Au-delà de cette limite, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour éliminer tout manque à gagner des actifs sur les passifs, selon les évaluations actuarielles, sur une période de 5 ans en présomption de solvabilité et de 15 ans en présomption de continuité.

Le 28 juin 2016, la Société a déposé auprès de l'organisme fédéral de réglementation des régimes de retraite, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), l'évaluation actuarielle du Régime au 31 décembre 2015, laquelle a révélé un excédent sur le plan de la continuité de 1,2 milliard de dollars (selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs du Régime) et un déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé de 6,3 milliards de dollars (selon la méthode du ratio moyen de solvabilité sur trois ans) ou de 6,1 milliards de dollars (selon la valeur marchande des actifs du Régime).

Le déficit sur le plan de la solvabilité du Régime (selon la valeur marchande de ses actifs) est passé de 6,1 milliards de dollars au 31 décembre 2015 à un montant estimé à 8,1 milliards de dollars à la fin du deuxième trimestre de 2016 en raison d'une forte réduction du taux d'actualisation dans la première moitié de 2016. Cependant, comme ce taux est demeuré stable au troisième trimestre, ce déficit ne devrait pas être grandement différent de celui estimé au deuxième trimestre.

Le 19 octobre 2016, le BSIF a publié une nouvelle version de son *Guide d'instructions pour la production d'un rapport actuariel d'un régime de retraite à prestations déterminées*, document qui décrit plus en détail les attentes de cet organisme quant aux rapports d'évaluation déposés après le 31 octobre 2016. Le changement le plus important consiste en des explications sur les exigences relatives aux titres à revenu fixe de haute qualité. Ce changement devrait réduire le taux d'actualisation, augmentant du même coup le déficit sur le plan de la solvabilité.

Les cotisations pour services rendus s'établissent respectivement à 65 millions de dollars et à 185 millions de dollars au troisième trimestre et pour les trois premiers trimestres de 2016, contre 63 millions de dollars et 187 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2015. Le montant estimatif des cotisations pour services rendus en 2016 est d'environ 244 millions de dollars. Les paiements spéciaux sans aucun allègement des paiements seraient de 1,3 milliard de dollars en 2016, selon l'estimation la plus récente de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2015.

Postes Canada, à titre de répondante du Régime, comptabilise les profits et pertes de réévaluation, après impôt, dans les autres éléments du résultat global. Pour le troisième trimestre de 2016, les pertes de réévaluation du Régime, après impôt, s'élèvent à 162 millions de dollars et, pour les trois premiers trimestres de 2016, elles totalisent 1 652 millions de dollars. Le Régime subit les effets d'une grande volatilité en raison des fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres changements des hypothèses actuarielles.

## 6.6 Liquidités et ressources en capital

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada gère un capital composé des éléments suivants : prêts et emprunts, autres passifs non courants et capitaux du Canada. Cet aperçu du capital est utilisé par la direction et pourrait ne pas être comparable aux définitions utilisées par les autres organisations postales ou entreprises publiques. En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants : assurer des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations financières et soutenir la réalisation des plans d'exploitation et stratégique; et maintenir sa capacité financière et son accès à des facilités de crédit pour financer le développement futur de l'entreprise.

### Liquidités

Au cours du troisième trimestre de 2016, les fonds accumulés et les marges de crédit accessibles immédiatement ont fourni les liquidités requises par le Groupe d'entreprises de Postes Canada pour soutenir ses obligations financières et financer ses exigences en matière de capital ainsi que ses besoins d'ordre stratégique. Au 1<sup>er</sup> octobre 2016, le secteur Postes Canada détient 1 569 millions de dollars en placements liquides non affectés et 100 millions de dollars de marges de crédit établies en vertu de son autorisation d'emprunt à court terme approuvée par le ministre des Finances.

En février 2014, le gouvernement du Canada a adopté un règlement qui accorde à Postes Canada un allègement la dispensant d'effectuer des paiements spéciaux à son Régime de pension agréé pour la période de 2014 à 2017. La Société s'attend à reprendre les paiements spéciaux en 2018, à la fin de la période d'allègement temporaire. Compte tenu de l'allègement temporaire, Postes Canada estime détenir des liquidités suffisantes et la capacité d'emprunt autorisé nécessaire pour soutenir ses activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Les filiales de la Société disposent d'un total de 169 millions de dollars d'encaisse non affectée et de facilités de crédit disponibles de 153 millions de dollars au 1<sup>er</sup> octobre 2016, ce qui leur assure des liquidités suffisantes pour soutenir leurs activités pendant au moins les 12 prochains mois.

### Accès aux marchés financiers

En vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010*, qui a reçu la sanction royale le 15 décembre 2009, les emprunts à un autre organisme que le Trésor du gouvernement du Canada sont limités à 2,5 milliards de dollars. Cette limite d'emprunt autorisée comprend un montant maximal de 100 millions de dollars disponible aux fins de la gestion de la trésorerie et sous la forme d'emprunts à court terme. De plus, conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, le secteur Postes Canada peut également emprunter jusqu'à 500 millions de dollars au Trésor du gouvernement du Canada.

Au 1<sup>er</sup> octobre 2016, les emprunts du secteur Postes Canada et ceux des filiales de la Société se chiffrent respectivement à 997 millions de dollars et à 67 millions de dollars. La section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2015 donne des précisions sur les liquidités et l'accès aux marchés financiers.

### Dividende

Notre politique de dividende est expliquée à la section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2015.

## 6.7 Risques liés aux instruments financiers

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada utilise un éventail d'instruments financiers pour mener à bien ses activités et ceux-ci sont résumés à la section 6.7 – Risques liés aux instruments financiers du Rapport de gestion annuel de 2015.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations de facteurs de marchés externes, comme les taux d'intérêt, les cours de change et les prix des marchandises. Le secteur Postes Canada a un programme de couverture économique qui sert à réduire son exposition aux risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en droits de tirage spéciaux prévues. Ces contrats à terme n'ont pas été désignés en tant qu'instruments de couverture aux fins de comptabilité. D'autres renseignements sur le risque de change sont donnés à la note 12 – Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1<sup>er</sup> octobre 2016. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de marché au cours du troisième trimestre de 2016.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière dû à l'incapacité de la contrepartie à respecter ses obligations contractuelles. Le risque de crédit découle des placements dans des sociétés et des institutions financières, ainsi que du crédit consenti aux clients grossistes et commerciaux, notamment les créances impayées. Les ventes aux consommateurs sont réglées en argent comptant ou à l'aide de cartes de crédit reconnues. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de crédit au cours du troisième trimestre de 2016.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court le Groupe d'entreprises de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le risque de liquidité est géré en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, en maintenant des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de liquidité au cours du troisième trimestre de 2016.

## 6.8 Obligations contractuelles et engagements

Les obligations contractuelles et les engagements sont expliqués à la section 6.8 – Obligations contractuelles et engagements du Rapport de gestion annuel de 2015. Aucun changement important n'est survenu en ce qui a trait aux obligations contractuelles et aux engagements au cours du troisième trimestre de 2016.

## 6.9 Transactions avec des parties liées

La Société réalise différentes transactions avec des parties liées, tant dans le cours normal de ses activités que dans le but d'appuyer les politiques publiques du gouvernement du Canada. Ces transactions ne diffèrent pas de façon importante de celles décrites à la section 6.9 – Transactions avec des parties liées du Rapport de gestion annuel de 2015. D'autres renseignements à ce sujet sont donnés à la note 15 – Transactions avec des parties liées afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1<sup>er</sup> octobre 2016.

## 6.10 Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont décrits à la note 11 – Passifs éventuels afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1<sup>er</sup> octobre 2016. Aucune variation importante des passifs éventuels n'est survenue au cours du troisième trimestre de 2016.

## 7 Évolution de la situation financière

Examen des écarts importants en matière d'actifs et de passifs entre le 1<sup>er</sup> octobre 2016 et le 31 décembre 2015

(en millions de dollars)

ACTIF	1 <sup>er</sup> oct. 2016	31 déc. 2015	Écart	%	Explication
Trésorerie et équivalents de trésorerie	802	775	27	3,4	Consulter la section 6 – Liquidités et ressources en capital (page 12).
Titres négociables	936	837	99	11,7	L'écart est principalement attribuable aux activités d'investissement dans les titres à court terme afin de réaliser de meilleurs rendements.
Clients et autres débiteurs	717	790	(73)	(9,2)	L'écart est principalement attribuable à la diminution des débiteurs pour le secteur Postes Canada par suite de la baisse des ventes dans le troisième trimestre de 2016 par rapport au quatrième trimestre de 2015.
Autres actifs	122	103	19	19,3	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des charges payées d'avance pour les secteurs Purolator et Postes Canada.
<b>Total des actifs courants</b>	<b>2 577</b>	<b>2 505</b>	<b>72</b>	<b>2,9</b>	
Immobilisations corporelles	2 651	2 738	(87)	(3,2)	L'écart est principalement attribuable au fait que l'amortissement dépasse les acquisitions pour le secteur Postes Canada.
Immobilisations incorporelles	112	107	5	5,2	Il n'y a aucun écart important.
Titres réservés	589	539	50	9,3	L'écart est principalement attribuable aux profits latents.
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	111	157	(46)	(29,1)	L'écart est principalement attribuable aux pertes de réévaluation des régimes de retraite pour le secteur Postes Canada en raison d'une réduction des taux d'actualisation.
Actifs d'impôt différé	2 315	1 540	775	50,2	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation de différences temporaires provenant des pertes de réévaluation comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour le Régime de pension agréé et les autres avantages postérieurs à l'emploi de Postes Canada.
Écart d'acquisition	130	130	–	–	Il n'y a aucun écart.
Autres actifs	5	4	1	29,0	Il n'y a aucun écart important.
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>5 913</b>	<b>5 215</b>	<b>698</b>	<b>13,4</b>	
<b>Total de l'actif</b>	<b>8 490</b>	<b>7 720</b>	<b>770</b>	<b>10,0</b>	

(en millions de dollars)

<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	1 <sup>er</sup> oct. 2016	31 déc. 2015	Écart	%	Explication
Fournisseurs et autres créditeurs	435	530	(95)	(17,7)	L'écart est principalement attribuable à la diminution des fournisseurs pour le secteur Postes Canada.
Salaires et avantages à payer et provisions connexes	519	434	85	19,4	L'écart est principalement attribuable au calendrier de paiement et à l'augmentation des retenues obligatoires à payer pour le secteur Postes Canada.
Provisions	69	65	4	5,8	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des provisions pour les griefs pour le secteur Postes Canada.
Impôts à payer	–	65	(65)	(100,0)	L'écart est principalement attribuable au paiement d'une obligation fiscale prévue pour le secteur Postes Canada.
Produits différés	113	124	(11)	(8,5)	L'écart est principalement attribuable à la diminution des produits différés associés aux timbres et aux machines à affranchir.
Prêts et emprunts	20	76	(56)	(74,3)	L'écart est principalement attribuable au remboursement des obligations non remboursables échues en mars 2016.
Passifs au titre des autres avantages à long terme	62	62	–	–	Il n'y a aucun écart.
<b>Total des passifs courants</b>	<b>1 218</b>	<b>1 356</b>	<b>(138)</b>	<b>(10,1)</b>	
Prêts et emprunts	1 044	1 059	(15)	(1,4)	L'écart est principalement attribuable au règlement d'obligations aux termes de contrats de location-financement pour le secteur Purolator.
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	9 387	6 398	2 989	46,7	L'écart est principalement attribuable aux pertes de réévaluation des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi pour le secteur Postes Canada découlant surtout d'une réduction des taux d'actualisation.
Autres passifs	28	31	(3)	(7,1)	Il n'y a aucun écart important.
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>10 459</b>	<b>7 488</b>	<b>2 971</b>	<b>39,7</b>	
<b>Total du passif</b>	<b>11 677</b>	<b>8 844</b>	<b>2 833</b>	<b>32,0</b>	
<b>Capitaux propres</b>					
Capital d'apport	1 155	1 155	–	–	Il n'y a aucun écart.
Cumul des autres éléments du résultat global	74	48	26	53,8	L'écart est principalement attribuable aux profits latents nets sur les actifs financiers disponibles à la vente pour le secteur Postes Canada.
Déficit accumulé	(4 435)	(2 354)	(2 081)	(88,5)	L'écart est principalement attribuable aux pertes de réévaluation des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi découlant d'une réduction des taux d'actualisation.
<b>Capitaux du Canada</b>	<b>(3 206)</b>	<b>(1 151)</b>	<b>(2 055)</b>	<b>(178,7)</b>	
Participations ne donnant pas le contrôle	19	27	(8)	(29,3)	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(3 187)</b>	<b>(1 124)</b>	<b>(2 063)</b>	<b>(183,6)</b>	
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>8 490</b>	<b>7 720</b>	<b>770</b>	<b>10,0</b>	

## 8 Revue des activités d'exploitation

Examen détaillé de notre rendement financier

### 8.1 Résumé des résultats trimestriels

#### Résultats consolidés par trimestre

Le tableau suivant illustre les résultats consolidés du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes, au quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces fluctuations de la demande relative à ses services. Le nombre de jours ouvrables (ou commerciaux) et de journées payées, lequel nombre peut varier d'un trimestre à l'autre, peut également influencer sur les résultats trimestriels. Des jours ouvrables de plus ont pour effet d'accroître les produits alors que davantage de journées payées haussent les charges d'exploitation. Les trois premiers trimestres de 2016 comptent un jour ouvrable et une journée payée de moins que la période correspondante de 2015, ce qui constitue une différence temporaire dont les répercussions auront disparu d'ici la fin de 2016.

(en millions de dollars)	T3 de 2016	T2 de 2016	T1 de 2016	T4 de 2015	T3 de 2015	T2 de 2015	T1 de 2015	T4 de 2014
Produits d'exploitation	1 758	1 977	2 017	2 092	1 903	1 947	2 064	2 233
Charges d'exploitation	1 776	1 958	1 973	1 975	1 884	1 943	2 035	2 034
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(18)</b>	<b>19</b>	<b>44</b>	<b>117</b>	<b>19</b>	<b>4</b>	<b>29</b>	<b>199</b>
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	(7)	(10)	(9)	(9)	(9)	(8)	(7)	(14)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(25)</b>	<b>9</b>	<b>35</b>	<b>108</b>	<b>10</b>	<b>(4)</b>	<b>22</b>	<b>185</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	2	1	11	29	2	(2)	8	48
<b>Résultat net</b>	<b>(27)</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>79</b>	<b>8</b>	<b>(2)</b>	<b>14</b>	<b>137</b>

### 8.2 Résultats d'exploitation consolidés

#### Résultats consolidés du troisième trimestre et des trois premiers trimestres de 2016

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	%	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	%
Produits d'exploitation	1 758	1 903	(145)	(7,6)	5 752	5 914	(162)	(2,2) <sup>1</sup>
Charges d'exploitation	1 776	1 884	(108)	(5,7)	5 707	5 862	(155)	(2,2) <sup>1</sup>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(18)</b>	<b>19</b>	<b>(37)</b>	<b>-</b>	<b>45</b>	<b>52</b>	<b>(7)</b>	<b>(12,7)</b>
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	(7)	(9)	2	8,4	(26)	(24)	(2)	(12,8)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(25)</b>	<b>10</b>	<b>(35)</b>	<b>-</b>	<b>19</b>	<b>28</b>	<b>(9)</b>	<b>(33,8)</b>
Charge d'impôt sur le résultat	2	2	-	12,1	14	8	6	62,5
<b>Résultat net</b>	<b>(27)</b>	<b>8</b>	<b>(35)</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>(15)</b>	<b>(76,9)</b>
Autres éléments du résultat global	(269)	(265)	(4)	(1,9)	(2 067)	707	(2 774)	-
<b>Résultat global</b>	<b>(296)</b>	<b>(257)</b>	<b>(39)</b>	<b>(15,8)</b>	<b>(2 062)</b>	<b>727</b>	<b>(2 789)</b>	<b>-</b>

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de -25 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2016, comparativement à un résultat avant impôt de 10 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2015. Pour les trois premiers trimestres de 2016, le résultat avant impôt se chiffre à 19 millions de dollars, en baisse de 9 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2015. La baisse sur un an provient surtout de l'incidence négative, au troisième trimestre, des incertitudes créées par les négociations avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), lesquelles se sont prolongées en juillet et août 2016 et ont causé d'importantes pertes de produits pour le secteur Postes Canada. La diminution des produits est en partie compensée par une réduction des charges liées à la main-d'œuvre et aux avantages du personnel de ce secteur et des résultats positifs enregistrés par le secteur Purolator au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice. Il est estimé que les incertitudes engendrées par le risque d'un conflit de travail ont compté pour 100 millions de dollars du résultat négatif avant impôt du secteur Postes Canada au troisième trimestre. Également, les trois premiers trimestres de 2016 comptent un jour ouvrable et une journée payée de moins qu'un an plus tôt. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

## Produits d'exploitation consolidés

Par rapport aux périodes correspondantes de 2015, les produits d'exploitation consolidés accusent une baisse de 145 millions de dollars, ou 7,6 %, au troisième trimestre de 2016 et de 162 millions de dollars, ou 2,2 %<sup>1</sup>, dans les trois premiers trimestres de 2016. La diminution au troisième trimestre survient principalement dans le secteur Postes Canada, et ce, en raison surtout des incertitudes créées par le risque d'un arrêt de travail en juillet et août 2016 par suite des négociations avec le STTP. Dans une moindre mesure, ce facteur a influé favorablement sur les produits du secteur Purolator. En cumul annuel, les produits sont également affaiblis par le fait que les trois premiers trimestres de 2016 comptent un jour ouvrable de moins que la période correspondante de 2015. Les détails des produits d'exploitation sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

## Charges d'exploitation consolidées

Comparativement aux périodes correspondantes de 2015, les charges d'exploitation ont diminué de 108 millions de dollars, ou 5,7 %, au troisième trimestre de 2016 et de 155 millions de dollars, ou 2,2 %<sup>1</sup>, dans les trois premiers trimestres de 2016. Ces diminutions sont survenues principalement dans le secteur Postes Canada, où la contraction des volumes au troisième trimestre en raison des incertitudes posées par un éventuel conflit de travail a contribué à la réduction des charges liées à la main-d'œuvre. Les charges liées aux avantages du personnel ont également baissé, dans le cas du secteur Postes Canada, à cause surtout du profit non récurrent et hors trésorerie de 44 millions de dollars généré par une modification de régime par suite de la conclusion de la nouvelle convention avec l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) en août 2016. Pour les trois premiers trimestres de 2016, la diminution des charges d'exploitation est essentiellement imputable à la baisse de celles au titre des avantages du personnel et des programmes pour le secteur Postes Canada, au recul des charges de transport pour le secteur Purolator et au fait que ces trois trimestres comptent une journée payée de moins que la période correspondante de 2015. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

## Charge d'impôt sur le résultat consolidé

En comparaison des mêmes périodes de 2015, la charge d'impôt sur le résultat consolidé n'a pas varié au troisième trimestre, mais a augmenté de 6 millions de dollars dans les trois premiers trimestres de 2016. Cette augmentation résulte principalement d'une hausse prévue du résultat imposable annuel du secteur Postes Canada.

## Autres éléments du résultat global consolidé

Les autres éléments du résultat global consolidé se chiffrent respectivement à -269 millions de dollars et à -2 067 millions de dollars au troisième trimestre et dans les trois premiers trimestres de 2016. Les principaux facteurs à l'origine de ces montants négatifs sont la comptabilisation de pertes de réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi par suite d'une réduction des taux d'actualisation. L'instabilité due aux fluctuations des rendements des placements des régimes de retraite et aux changements apportés aux taux d'actualisation utilisés pour mesurer ces régimes continue d'avoir des répercussions importantes sur les autres éléments du résultat global du Groupe d'entreprises.

## 8.3 Résultats d'exploitation par secteur

### Résultats par secteur – Résultat avant impôt

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	%	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	%
Postes Canada	(60)	(13)	(47)	(363,2)	(15)	(20)	5	24,4
Purolator	32	18	14	76,9	35	35	–	(1,3)
Logistique	5	6	(1)	(9,6)	14	15	(1)	(5,2)
Autre	(2)	(1)	(1)	–	(15)	(2)	(13)	–
<b>Groupe d'entreprises de Postes Canada</b>	<b>(25)</b>	<b>10</b>	<b>(35)</b>	<b>–</b>	<b>19</b>	<b>28</b>	<b>(9)</b>	<b>(33,8)</b>

Les détails des résultats d'exploitation sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

## 8.4 Secteur Postes Canada

Le secteur Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de -60 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, comparativement à un résultat avant impôt de -13 millions de dollars pour le même trimestre de 2015. L'augmentation du résultat négatif sur un an découle principalement des incertitudes créées par le risque d'un arrêt de travail en juillet et août 2016 par suite des négociations avec le STTP, ce qui a nuí aux produits, mais a aussi réduit les charges liées à la main-d'œuvre et au transport. Il est estimé que ces incertitudes ont compté pour 100 millions de dollars du résultat négatif avant impôt du secteur Postes Canada au troisième trimestre. Les charges au titre des avantages du personnel ont également baissé au troisième trimestre grâce surtout au profit non récurrent et hors trésorerie de 44 millions de dollars généré par une modification de régime par suite de la conclusion de la nouvelle convention avec l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) en août 2016.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Pour les trois premiers trimestres de 2016, le secteur Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de -15 millions de dollars, comparativement à un résultat avant impôt de -20 millions de dollars pour la période correspondante de 2015. Malgré le climat d'incertitude qui régnait au troisième trimestre, les résultats se sont améliorés depuis le début de l'exercice en raison surtout de la croissance soutenue des produits du secteur Colis constatée dans les deux premiers trimestres et de la diminution des charges au titre des avantages du personnel ainsi que de celles des programmes par suite de la suspension du Plan d'action en cinq points. Comparativement à la période correspondante de 2015, les trois premiers trimestres de 2016 comptent également un jour ouvrable et une journée payée de moins, ce qui constitue une différence temporaire dont les répercussions auront disparu d'ici la fin de 2016.

### Résultats de Postes Canada pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2016

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	%	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	%
Produits d'exploitation	1 326	1 486	(160)	(10,9)	4 511	4 641	(130)	(2,3) <sup>1</sup>
Charges d'exploitation	1 379	1 490	(111)	(7,6)	4 513	4 638	(125)	(2,2) <sup>1</sup>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(53)</b>	<b>(4)</b>	<b>(49)</b>	<b>-</b>	<b>(2)</b>	<b>3</b>	<b>(5)</b>	<b>-</b>
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	(7)	(9)	2	16,3	(13)	(23)	10	44,1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(60)</b>	<b>(13)</b>	<b>(47)</b>	<b>(363,2)</b>	<b>(15)</b>	<b>(20)</b>	<b>5</b>	<b>24,4</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(8)	(4)	(4)	(75,5)	-	(6)	6	97,3
<b>Résultat net</b>	<b>(52)</b>	<b>(9)</b>	<b>(43)</b>	<b>(501,5)</b>	<b>(15)</b>	<b>(14)</b>	<b>(1)</b>	<b>(5,2)</b>

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

### Produits d'exploitation

Pour le troisième trimestre de 2016, le secteur Postes Canada enregistre des produits de 1 326 millions de dollars, soit 160 millions de dollars, ou 10,9 %, de moins qu'à la période correspondante de 2015. Pour les trois premiers trimestres de 2016, Postes Canada enregistre des produits de 4 511 millions de dollars, en baisse de 130 millions de dollars, ou 2,3 %<sup>1</sup>, par rapport à la période correspondante de 2015. Par rapport au trimestre correspondant de 2015, les produits de tous les secteurs d'activité ont baissé au troisième trimestre à cause principalement des incertitudes causées par le risque d'un arrêt de travail durant les négociations avec le STTP, puisque de nombreux clients ont pris d'autres dispositions à long terme pour assurer la livraison de leurs articles de courrier et de leurs colis, et de l'incidence non récurrente des élections fédérales en 2015. En cumul annuel, la baisse résulte également de l'érosion des volumes du service Poste-lettres<sup>MC</sup> et du jour ouvrable de moins que comptent les trois premiers trimestres de 2016 comparativement à la période correspondante de 2015. Ces facteurs sont cependant en partie contrebalancés par la forte hausse des produits du secteur Colis dans les deux premiers trimestres.

### Produits trimestriels par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	%	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	% <sup>1</sup>
Courrier transactionnel	663	742	(79)	(10,8)	2 296	2 410	(114)	(4,3)
Colis	350	380	(30)	(7,9)	1 175	1 130	45	4,5
Marketing direct	252	297	(45)	(15,2)	834	898	(64)	(6,7)
Autres produits	61	67	(6)	(9,3)	206	203	3	2,1
<b>Total</b>	<b>1 326</b>	<b>1 486</b>	<b>(160)</b>	<b>(10,9)</b>	<b>4 511</b>	<b>4 641</b>	<b>(130)</b>	<b>(2,3)</b>

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, le cas échéant.

### **Courrier transactionnel**

Les produits générés par le secteur d'activité Courrier transactionnel, lesquels s'établissent à 663 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, englobent les trois catégories de produits suivantes : Poste-lettres du régime intérieur (605 millions de dollars), Poste aux lettres de départ (23 millions de dollars) et Poste aux lettres d'arrivée (35 millions de dollars).

Pour le troisième trimestre de 2016, les produits du secteur Courrier transactionnel ont diminué de 79 millions de dollars, ou 10,8 %, et les volumes ont baissé de 120 millions d'articles, ou 13,8 %, par rapport à la période correspondante de 2015. En ce qui concerne le service Poste-lettres du régime intérieur, soit la catégorie la plus importante, ses produits se sont contractés de 78 millions de dollars, ou 11,5 %, et ses volumes ont baissé de 112 millions d'articles, ou 13,7 %.

Pour les trois premiers trimestres de 2016, les produits du secteur Courrier transactionnel ont baissé de 114 millions de dollars, ou 4,3 %<sup>1</sup>, et les volumes ont diminué de 231 millions d'articles, ou 7,7 %<sup>1</sup>, par rapport à la période correspondante de 2015. Les produits du service Poste-lettres du régime intérieur ont chuté de 115 millions de dollars, ou 4,7 %<sup>1</sup>, et ses volumes ont baissé de 201 millions d'articles, ou 7,2 %<sup>1</sup>.

Les baisses des produits et des volumes au cours du trimestre à l'étude et depuis le début de l'exercice découlent principalement des incertitudes créées par de longues négociations avec le STTP en juillet et août 2016, de nombreux clients ayant pris d'autres dispositions pour assurer la livraison de leurs articles de courrier et de leurs colis. Au troisième trimestre, la baisse sur un an résulte également de l'incidence non récurrente des élections fédérales en octobre 2015.

L'érosion causée par la substitution électronique a également accentué les baisses, puisqu'elle s'est poursuivie au même rythme que dans les trimestres précédents. La demande de services postaux continue à décroître à cause de l'utilisation croissante des solutions de rechange numériques par les ménages et les entreprises, des initiatives instaurées par certains de nos grands clients en vue d'imposer des frais pour les documents papier ainsi que de l'environnement hautement concurrentiel.

### **Colis**

Les produits générés par le secteur Colis, lesquels se chiffrent à 350 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, englobent les quatre catégories de produits suivantes : colis du régime intérieur (245 millions de dollars), colis de départ (45 millions de dollars), colis d'arrivée (55 millions de dollars) et autres (5 millions de dollars).

Au troisième trimestre, les produits du secteur Colis ont baissé de 30 millions de dollars, ou 7,9 %, et ses volumes ont diminué de 2 millions d'articles, ou 5,2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. En ce qui concerne les colis du régime intérieur, catégorie qui est la plus importante, les produits ont reculé de 28 millions de dollars, ou 10,1 %, et les volumes se sont contractés de 3 millions d'articles, ou 9,4 %, ce qui découle principalement des incertitudes créées par le risque d'un arrêt de travail durant les négociations avec le STTP en juillet et août 2016, de nombreux clients ayant pris d'autres dispositions pour assurer la livraison de leurs colis.

Pour les trois premiers trimestres de 2016, les produits du secteur Colis ont progressé de 45 millions de dollars, ou 4,5 %<sup>1</sup>, et ses volumes ont augmenté de 7 millions d'articles, ou 5,9 %<sup>1</sup>, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits des colis du régime intérieur ont augmenté de 44 millions de dollars, ou 6,1 %<sup>1</sup>, et les volumes se sont accrus de 6 millions d'articles, ou 7,4 %<sup>1</sup>, pour les trois premiers trimestres de 2016 comparativement à la même période un an plus tôt. Malgré de bons résultats dans les deux premiers trimestres, le rythme de croissance des volumes du secteur Colis a ralenti depuis le début de l'exercice à cause surtout des incertitudes créées par le risque d'un conflit de travail au troisième trimestre. Retrouver l'élan que nous avait apporté le cybercommerce posera son lot de défis, et ce, même si nous entamerons sous peu la période de pointe qu'est celle des Fêtes.

### **Marketing direct**

Les produits générés par le secteur d'activité Marketing direct, lesquels s'établissent à 252 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, englobent les quatre catégories de produits suivantes : Courrier personnalisé de Postes Canada<sup>MC</sup>, anciennement Médiaposte avec adresse<sup>MC</sup> (123 millions de dollars), Courrier de quartier de Postes Canada<sup>MC</sup>, anciennement Médiaposte sans adresse<sup>MC</sup> (81 millions de dollars), Poste-publications<sup>MC</sup> (40 millions de dollars) et Correspondance-réponse d'affaires<sup>MC</sup> et autre courrier (8 millions de dollars).

Pour le troisième trimestre de 2016, les produits du secteur Marketing direct ont diminué de 45 millions de dollars, ou 15,2 %, et les volumes ont baissé de 210 millions d'articles, ou 17,5 %, par rapport à la période correspondante de 2015. En regard d'un an plus tôt, les produits et les volumes de ce secteur ont baissé respectivement de 64 millions de dollars, ou 6,7 %<sup>1</sup>, et de 295 millions d'articles ou 7,5 %<sup>1</sup>, dans les trois premiers trimestres de 2016.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, le cas échéant.

Les produits du service Courrier de quartier, la catégorie la plus importante en matière de volume, ont reculé de 20 millions de dollars, ou 20 %, au troisième trimestre et les volumes ont baissé de 154 millions d'articles, ou 18,1 %, par rapport à la période correspondante de 2015. Pour les trois premiers trimestres de 2016, les produits et les volumes ont baissé respectivement de 21 millions de dollars, ou 6,5 %<sup>1</sup>, et de 204 millions d'articles, ou 7,2 %<sup>1</sup>, en regard d'un an plus tôt. Les baisses découlent principalement des incertitudes causées par le risque d'un arrêt de travail durant les négociations avec le STTP en juillet et août 2016, de l'incidence non récurrente des élections fédérales en octobre 2015 et, depuis le début de l'exercice, de la contraction du volume du service de courrier parlementaire.

Au troisième trimestre, les produits du service Courrier personnalisé accusent une diminution de 20 millions de dollars, ou 14,0 %, et les volumes se sont repliés de 45 millions d'articles, ou 16,9 %, par rapport à la période correspondante de 2015. Comparativement à un an auparavant, les produits et les volumes des trois premiers trimestres de 2016 ont baissé de 28 millions de dollars, ou 6,3 %<sup>1</sup>, et de 65 millions d'articles, ou 7,7 %<sup>1</sup>, respectivement. Les baisses enregistrées au troisième trimestre proviennent essentiellement des incertitudes causées par un éventuel conflit de travail et de l'incidence non récurrente des élections fédérales en octobre 2015. En outre, dans le trimestre à l'étude et depuis le début de l'exercice, les volumes se sont contractés parce que des clients commerciaux, surtout ceux des secteurs des services financiers, de la vente au détail et des télécommunications, continuent de réduire leurs dépenses de marketing et d'en rediriger une partie vers d'autres médias.

Au troisième trimestre de 2016, les produits et les volumes du service Poste-publications ont diminué respectivement de 5 millions de dollars, ou 10,3 %, et de 9 millions d'articles, ou 12,1 %, en regard de la période correspondante de 2015. Dans les trois premiers trimestres de 2016, les produits et les volumes ont baissé respectivement de 14 millions de dollars, ou 8,7 %<sup>1</sup>, et de 23 millions d'articles, ou 9,5 %<sup>1</sup>, comparativement à la période correspondante de 2015, et ce, en raison du déclin continu du courrier lié aux abonnements à des publications.

### Autres produits

Les autres produits, qui totalisent 61 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, sont de 6 millions de dollars, ou 9,3 %, inférieurs à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. À la fin des trois premiers trimestres de 2016, les produits se chiffrent à 206 millions de dollars, soit 3 millions de dollars, ou 2,1 %<sup>1</sup>, de plus qu'un an plus tôt.

### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du secteur Postes Canada se chiffrent à 1 379 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, en baisse de 111 millions de dollars, ou 7,6 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse provient principalement de la diminution des charges liées à la main-d'œuvre, ce qui découle des incertitudes créées par le risque d'un arrêt de travail en juillet et août 2016 durant les négociations avec le STTP, et de la diminution des charges au titre des avantages du personnel comparativement à il y a un an. Après les trois premiers trimestres de 2016, les charges d'exploitation se situent à 4 513 millions de dollars, ce qui dénote une baisse de 125 millions de dollars, ou 2,2 %<sup>1</sup>, par rapport à un an plus tôt. Cette baisse est imputable au recul des charges au titre des avantages du personnel et de celles rattachées aux programmes par suite de la suspension du Plan d'action en cinq points ainsi qu'à la journée payée de moins que comptent les trois premiers trimestres de 2016 par rapport à la période correspondante de 2015.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	%	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	% <sup>1</sup>
Main-d'œuvre	716	739	(23)	(3,0)	2 301	2 285	16	1,3
Avantages du personnel	258	311	(53)	(17,3)	909	988	(79)	(7,6)
<b>Total de la main-d'œuvre et des avantages du personnel</b>	<b>974</b>	<b>1 050</b>	<b>(76)</b>	<b>(7,3)</b>	<b>3 210</b>	<b>3 273</b>	<b>(63)</b>	<b>(1,4)</b>
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	173	185	(12)	(6,4)	582	586	(4)	(0,3)
Immobilier, installations et entretien	60	58	2	2,1	187	191	(4)	(1,7)
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	111	134	(23)	(17,2)	346	396	(50)	(12,1)
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>344</b>	<b>377</b>	<b>(33)</b>	<b>(8,9)</b>	<b>1 115</b>	<b>1 173</b>	<b>(58)</b>	<b>(4,5)</b>
Amortissement	61	63	(2)	(5,6)	188	192	(4)	(2,0)
<b>Total</b>	<b>1 379</b>	<b>1 490</b>	<b>(111)</b>	<b>(7,6)</b>	<b>4 513</b>	<b>4 638</b>	<b>(125)</b>	<b>(2,2)</b>

1. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

### **Main-d'œuvre**

Comparativement au troisième trimestre de 2015, les charges liées à la main-d'œuvre ont diminué de 23 millions de dollars, ou 3,0 %, au troisième trimestre de 2016 en raison de la réduction des volumes de tous les secteurs d'activité, les clients ayant réagi au risque d'un arrêt de travail durant les négociations avec le STTP, ce qui a réduit les charges associées aux heures supplémentaires et au personnel temporaire. Dans les trois premiers trimestres de 2016, les charges liées à la main-d'œuvre ont augmenté de 16 millions de dollars, ou 1,3 %<sup>1</sup>, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Leur augmentation découle surtout de la croissance des volumes de colis dans les deux premiers trimestres de 2016 et de l'incidence des ententes de principe intervenues avec le STTP en août 2016, ce qui a été compensé par les gains de productivité réalisés grâce au Plan d'action en cinq points et par le fait que les trois premiers trimestres de 2016 comptent une journée payée de moins qu'un an plus tôt.

### **Avantages du personnel**

Les charges au titre des avantages du personnel ont diminué de 53 millions de dollars, ou 17,3 %, au troisième trimestre de 2016 et de 79 millions de dollars, ou 7,6 %<sup>1</sup>, dans les trois premiers trimestres de 2016 par rapport aux périodes correspondantes de 2015. Les baisses au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice résultent principalement du profit non récurrent et hors trésorerie de 44 millions de dollars découlant de la nouvelle convention conclue avec l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) en août 2016. La modification prévoit qu'en ce qui concerne les employés prenant leur retraite après le 30 novembre 2016, le coût de la composante du régime de soins de santé postérieur à l'emploi qui vise les garanties de soins médicaux sera partagé à parts égales entre l'employeur et les employés. Ces charges ont également baissé en raison des conséquences bénéfiques de l'augmentation des taux d'actualisation en 2015 qui ont servi à calculer les coûts des régimes d'avantages du personnel pour 2016 ainsi que des rendements positifs des actifs des régimes de retraite en 2015. En cumul annuel, la diminution de ces charges provient aussi du fait que les trois premiers trimestres de 2016 comptent une journée payée de moins qu'en 2015.

### **Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre**

Par rapport au trimestre correspondant de 2015, les charges liées aux services de levée, de traitement et de livraison offerts en sous-traitance ont diminué de 12 millions de dollars, ou 6,4 %, au troisième trimestre de 2016 en raison surtout de la diminution des charges de transport, de celles associées aux services automobiles et des coûts liés aux règlements internationaux. Comparativement à il y a un an, les charges ont baissé de 4 millions de dollars, ou 0,3 %<sup>1</sup>, dans les trois premiers trimestres de 2016 grâce surtout au recul de celles liées au transport. Celles-ci ont baissé en raison principalement de la réduction des volumes qu'ont engendrée, au troisième trimestre, les incertitudes créées par le risque d'un conflit de travail.

### **Immobilier, installations et entretien**

Par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, les charges liées aux installations se sont accrues de 2 millions de dollars, ou 2,1 %, au troisième trimestre de 2016. Pour les trois premiers trimestres de 2016, elles ont reculé de 4 millions de dollars, ou 1,7 %<sup>1</sup>, sur un an en raison essentiellement de la diminution des coûts des loyers contractuels et des services publics.

### **Frais de vente, frais administratifs et autres coûts**

Les frais de vente, les frais administratifs et les autres coûts ont diminué de 23 millions de dollars, ou 17,2 %, au troisième trimestre de 2016 et de 50 millions de dollars, ou 12,1 %<sup>1</sup>, dans les trois premiers trimestres de 2016, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la réduction des charges associées aux programmes par suite de la suspension du Plan d'action en cinq points.

### **Amortissement**

La charge d'amortissement a diminué de 2 millions de dollars, ou 5,6 %, au troisième trimestre de 2016, et de 4 millions de dollars, ou 2,0 %<sup>1</sup>, dans les trois premiers trimestres de 2016, par rapport aux périodes correspondantes de 2015, ce qui découle principalement du fait que des coûts de mise au point de logiciels ont été entièrement amortis.

1. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

## 8.5 Secteur Purolator

Le secteur Purolator dégage un résultat net de 23 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, ce qui constitue une hausse de 78,1 % comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les trois premiers trimestres de 2016, ce secteur inscrit un résultat net de 25 millions de dollars, soit à peine 0,7 %<sup>1</sup> de moins qu'il y a un an.

### Résultats de Purolator pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2016

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	%	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	%
Produits d'exploitation	391	373	18	5,1	1 118	1 164	(46)	(3,5) <sup>1</sup>
Charges d'exploitation	358	355	3	1,3	1 081	1 128	(47)	(3,7) <sup>1</sup>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>33</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>79,5</b>	<b>37</b>	<b>36</b>	<b>1</b>	<b>1,7</b>
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	(1)	–	(1)	–	(2)	(1)	(1)	(147,5)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>32</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>76,9</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>–</b>	<b>(1,3)</b>
Charge d'impôt sur le résultat	9	4	5	73,7	10	10	–	(2,6)
<b>Résultat net</b>	<b>23</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>78,1</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>–</b>	<b>(0,7)</b>

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

#### Produits d'exploitation

Purolator enregistre des produits d'exploitation de 391 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, ce qui représente une hausse de 18 millions de dollars, ou 5,1 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique surtout par le fait que les clients ont pris d'autres dispositions de livraison en raison des incertitudes créées par le risque d'un conflit de travail au sein du secteur Postes Canada. Après les trois premiers trimestres de 2016, les produits se chiffrent à 1 118 millions de dollars, en baisse de 46 millions de dollars, ou 3,5 %<sup>1</sup>, sur un an. Cette baisse s'explique surtout par la réduction des volumes.

#### Charges d'exploitation

##### Total des charges liées à la main-d'œuvre

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se situe à 188 millions de dollars au troisième trimestre et à 570 millions de dollars après les trois premiers trimestres de 2016. La hausse de 9 millions de dollars, ou 5,3 %, au troisième trimestre de 2016 comparativement à la période correspondante de 2015 provient principalement des volumes additionnels. Par rapport à la période correspondante de 2015, l'augmentation de 8 millions de dollars, ou 2,0 %<sup>1</sup>, dans les trois premiers trimestres de 2016 est principalement imputable aux hausses salariales.

##### Total des charges non liées à la main-d'œuvre

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre s'établit à 170 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2016, ce qui représente une diminution de 6 millions de dollars, ou 2,8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Après les trois premiers trimestres de 2016, le total des charges non liées à la main-d'œuvre se situe à 511 millions de dollars, ayant diminué de 55 millions de dollars, ou 9,3 %<sup>1</sup>, par rapport à un an plus tôt. Ces baisses découlent essentiellement de la réduction des coûts du carburant et de ceux du transport aérien.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

## 8.6 Secteur Logistique

Le secteur Logistique englobe les résultats financiers de SCI. L'apport du secteur Logistique au résultat net consolidé du troisième trimestre de 2016 se chiffre à 3 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 10,1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les trois premiers trimestres de 2016, ce secteur dégage un résultat net de 10 millions de dollars, soit 5,6 %<sup>1</sup> de moins qu'il y a un an.

### Résultats du secteur Logistique pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2016

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	%	1 <sup>er</sup> oct. 2016	3 oct. 2015	Écart	%
Produits d'exploitation	64	68	(4)	(4,8)	190	191	(1)	(0,8) <sup>1</sup>
Charges d'exploitation	59	62	(3)	(4,2)	176	176	–	(0,2) <sup>1</sup>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>(1)</b>	<b>(10,9)</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>(1)</b>	<b>(6,0)</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>(1)</b>	<b>(9,6)</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>(1)</b>	<b>(5,2)</b>
Charge d'impôt sur le résultat	2	2	–	(8,4)	4	4	–	(3,9)
<b>Résultat net</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>(1)</b>	<b>(10,1)</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>(1)</b>	<b>(5,6)</b>

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

#### Produits d'exploitation

SCI inscrit des produits d'exploitation de 64 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, en baisse de 4 millions de dollars, ou 4,8 %, par rapport à la période correspondante de 2015. Après les trois premiers trimestres de 2016, les produits se situent à 190 millions de dollars, soit 1 million de dollars, ou 0,8 %<sup>1</sup>, de moins qu'à la période correspondante de 2015. Les baisses au troisième trimestre de 2016 résultent principalement du recul des volumes de certains clients, en partie contré par la croissance générée par de nouveaux clients et de nouveaux services. La diminution dans les trois premiers trimestres de 2016 est principalement attribuable à la contraction des volumes provenant de certains clients.

#### Charges d'exploitation

##### Total des charges liées à la main-d'œuvre

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se situe à 31 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, affichant ainsi une hausse de 0,7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les trois premiers trimestres de 2016, le total de ces charges se chiffre à 91 millions de dollars, ce qui traduit une augmentation de 5 millions de dollars, ou 4,7 %<sup>1</sup>, sur un an. Les augmentations résultent essentiellement de changements dans la composition des volumes de certains clients actuels.

##### Total des charges non liées à la main-d'œuvre

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre est de 28 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, ce qui représente 4 millions de dollars, ou 8,9 %, de moins qu'à la période correspondante de l'exercice précédent. Après les trois premiers trimestres de 2016, le total des charges non liées à la main-d'œuvre s'établit à 85 millions de dollars, ayant baissé de 5 millions de dollars, ou 5,1 %<sup>1</sup>, par rapport à la période correspondante de 2015. Les baisses découlent principalement de changements dans la composition des volumes de certains clients actuels.

## 8.7 Résultats consolidés par rapport au plan

La première étape de l'examen indépendant de Postes Canada qu'avait annoncé le gouvernement du Canada a débuté en mai 2016. Postes Canada travaillera de concert avec le gouvernement du Canada afin de déterminer la meilleure voie à suivre étant donné les défis constants auxquels est confronté le système postal canadien. Le Plan d'entreprise de 2016 à 2020 du Groupe d'entreprises n'a pas été soumis au gouvernement du Canada en raison de l'examen de Postes Canada en cours.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

## 9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Examen des estimations comptables critiques et des changements de méthodes comptables en 2016 et dans les exercices ultérieurs

### 9.1 Estimations comptables critiques et incertitudes relatives aux estimations

L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures.

Les estimations comptables critiques du Groupe d'entreprises demeurent essentiellement inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent. D'autres renseignements sur les estimations comptables critiques sont fournis dans le Rapport de gestion annuel de 2015 et à la note 3 – Estimations et jugements comptables critiques afférente aux états financiers consolidés de 2015, qui figurent tous deux dans le *Rapport annuel 2015 de la Société canadienne des postes*.

### 9.2 Prises de position en comptabilité

#### a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations

L'International Accounting Standards Board (IASB) ou l'IFRS Interpretations Committee n'a publié aucune nouvelle norme, modification ou interprétation dont l'adoption était obligatoire au troisième trimestre de 2016.

#### b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Les normes et les modifications publiées par l'IASB qui, de l'avis de la Société, pourraient avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises sont énumérées ci-après. Le Groupe d'entreprises évalue actuellement l'incidence de ces normes et modifications, le cas échéant, sur ses états financiers consolidés.

<b>Norme ou modification</b>	<b>S'applique aux exercices ouverts à compter du</b>
Initiative concernant les informations à fournir – Modifications de l'IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2017
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2018
Modifications de l'IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2018
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2018
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2019

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Le président-directeur général,



Le 24 novembre 2016

Le chef des finances,



# État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière

<b>Aux</b> (non audité – en millions de dollars canadiens)	<b>Notes</b>	<b>1<sup>er</sup> octobre 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		<b>802 \$</b>	775 \$
Titres négociables		<b>936</b>	837
Clients et autres débiteurs		<b>717</b>	790
Autres actifs	<b>4</b>	<b>122</b>	103
Total des actifs courants		<b>2 577</b>	2 505
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles	<b>5</b>	<b>2 651</b>	2 738
Immobilisations incorporelles	<b>5</b>	<b>112</b>	107
Titres réservés		<b>589</b>	539
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	<b>6</b>	<b>111</b>	157
Actifs d'impôt différé		<b>2 315</b>	1 540
Écart d'acquisition	<b>9</b>	<b>130</b>	130
Autres actifs		<b>5</b>	4
Total des actifs non courants		<b>5 913</b>	5 215
Total des actifs		<b>8 490 \$</b>	7 720 \$
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et autres créditeurs		<b>435 \$</b>	530 \$
Salaires et avantages à payer et provisions connexes		<b>519</b>	434
Provisions		<b>69</b>	65
Impôts à payer		<b>–</b>	65
Produits différés		<b>113</b>	124
Prêts et emprunts		<b>20</b>	76
Passifs au titre des autres avantages à long terme	<b>6</b>	<b>62</b>	62
Total des passifs courants		<b>1 218</b>	1 356
<b>Passifs non courants</b>			
Prêts et emprunts		<b>1 044</b>	1 059
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	<b>6</b>	<b>9 387</b>	6 398
Autres passifs		<b>28</b>	31
Total des passifs non courants		<b>10 459</b>	7 488
Total des passifs		<b>11 677</b>	8 844
<b>Capitaux propres</b>			
Capital d'apport		<b>1 155</b>	1 155
Cumul des autres éléments du résultat global		<b>74</b>	48
Déficit accumulé		<b>(4 435)</b>	(2 354)
Capitaux du Canada		<b>(3 206)</b>	(1 151)
Participations ne donnant pas le contrôle		<b>19</b>	27
Total des capitaux propres		<b>(3 187)</b>	(1 124)
Total des passifs et des capitaux propres		<b>8 490 \$</b>	7 720 \$
Passifs éventuels	<b>11</b>		

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## État consolidé résumé intermédiaire du résultat global

Périodes de	13 semaines closes les		39 semaines closes les		
	Notes	1 <sup>er</sup> octobre 2016	3 octobre 2015	1 <sup>er</sup> octobre 2016	3 octobre 2015
(non audité – en millions de dollars canadiens)					
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>1 758 \$</b>	1 903 \$	<b>5 752 \$</b>	5 914 \$
<b>Charges d'exploitation</b>					
Main-d'œuvre		912	928	2 892	2 863
Avantages du personnel, incluant les profits résultant de modifications de régimes	6	304	356	1 056	1 134
		<b>1 216</b>	1 284	<b>3 948</b>	3 997
Autres charges d'exploitation	13	485	523	1 527	1 630
Amortissement	5	75	77	232	235
Total des charges d'exploitation		<b>1 776</b>	1 884	<b>5 707</b>	5 862
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(18)</b>	19	<b>45</b>	52
<b>Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement</b>					
Produits de placement et autres produits	14	4	4	9	14
Charges financières et autres charges	14	(11)	(13)	(35)	(38)
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement		<b>(7)</b>	(9)	<b>(26)</b>	(24)
Résultat avant impôt		<b>(25)</b>	10	<b>19</b>	28
<b>Charge d'impôt sur le résultat</b>	7	<b>2</b>	2	<b>14</b>	8
<b>Résultat net</b>		<b>(27) \$</b>	8 \$	<b>5 \$</b>	20 \$
<b>Autres éléments du résultat global</b>					
<b>Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net</b>					
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente	8	6 \$	(11) \$	27 \$	(11) \$
Écart de conversion	8	–	1	(1)	3
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</b>					
Réévaluations des régimes à prestations définies	8	(275)	(255)	(2 093)	715
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>(269)</b>	(265)	<b>(2 067)</b>	707
<b>Résultat global</b>		<b>(296) \$</b>	(257) \$	<b>(2 062) \$</b>	727 \$
<b>Résultat net attribuable au (aux) :</b>					
Gouvernement du Canada		(29) \$	7 \$	3 \$	18 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		2	1	2	2
		<b>(27) \$</b>	8 \$	<b>5 \$</b>	20 \$
<b>Résultat global attribuable au (aux) :</b>					
Gouvernement du Canada		(296) \$	(257) \$	(2 055) \$	725 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		–	–	(7)	2
		<b>(296) \$</b>	(257) \$	<b>(2 062) \$</b>	727 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres

<b>Période de 13 semaines close le 1<sup>er</sup> octobre 2016</b> (non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au 2 juillet 2016</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>68 \$</b>	<b>(4 133) \$</b>	<b>(2 910) \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>(2 891) \$</b>
<b>Résultat net</b>	–	–	<b>(29)</b>	<b>(29)</b>	<b>2</b>	<b>(27)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	–	<b>6</b>	<b>(273)</b>	<b>(267)</b>	<b>(2)</b>	<b>(269)</b>
<b>Résultat global</b>	–	<b>6</b>	<b>(302)</b>	<b>(296)</b>	–	<b>(296)</b>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> octobre 2016</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>74 \$</b>	<b>(4 435) \$</b>	<b>(3 206) \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>(3 187) \$</b>

Période de 13 semaines close le 3 octobre 2015 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 4 juillet 2015	1 155 \$	56 \$	(2 264) \$	(1 053) \$	26 \$	(1 027) \$
Résultat net	–	–	7	7	1	8
Autres éléments du résultat global	–	(10)	(254)	(264)	(1)	(265)
Résultat global	–	(10)	(247)	(257)	–	(257)
Solde au 3 octobre 2015	1 155 \$	46 \$	(2 511) \$	(1 310) \$	26 \$	(1 284) \$

<b>Période de 39 semaines close le 1<sup>er</sup> octobre 2016</b> (non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>48 \$</b>	<b>(2 354) \$</b>	<b>(1 151) \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>(1 124) \$</b>
<b>Résultat net</b>	–	–	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>5</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	–	<b>26</b>	<b>(2 084)</b>	<b>(2 058)</b>	<b>(9)</b>	<b>(2 067)</b>
<b>Résultat global</b>	–	<b>26</b>	<b>(2 081)</b>	<b>(2 055)</b>	<b>(7)</b>	<b>(2 062)</b>
<b>Transactions avec les actionnaires – Dividende</b>	–	–	–	–	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> octobre 2016</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>74 \$</b>	<b>(4 435) \$</b>	<b>(3 206) \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>(3 187) \$</b>

Période de 39 semaines close le 3 octobre 2015 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2014	1 155 \$	54 \$	(3 244) \$	(2 035) \$	24 \$	(2 011) \$
Résultat net	–	–	18	18	2	20
Autres éléments du résultat global	–	(8)	715	707	–	707
Résultat global	–	(8)	733	725	2	727
Solde au 3 octobre 2015	1 155 \$	46 \$	(2 511) \$	(1 310) \$	26 \$	(1 284) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie

Périodes de	13 semaines closes les		39 semaines closes les		
	Notes	1 <sup>er</sup> octobre 2016	3 octobre 2015	1 <sup>er</sup> octobre 2016	3 octobre 2015
(non audité – en millions de dollars canadiens)					
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>					
Résultat net		(27) \$	8 \$	5 \$	20 \$
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :					
Amortissement	5	75	77	232	235
Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	176	232	620	703
Paievements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	(125)	(124)	(379)	(387)
(Profit) perte sur la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente	14	(1)	–	2	(3)
Charge d'impôt sur le résultat	7	2	2	14	8
Charges d'intérêts nettes	14	7	9	23	26
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation :					
Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs		44	(7)	74	4
Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs		19	32	(84)	(64)
Augmentation (diminution) des salaires et avantages à payer et provisions connexes		57	53	84	(8)
(Diminution) augmentation des provisions		(5)	1	4	(1)
Diminution (augmentation) nette d'autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation		7	(10)	(27)	(46)
Autres produits sans effet sur la trésorerie, montant net		(6)	(15)	(19)	(27)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant intérêts et impôt		223	258	549	460
Intérêts perçus		6	7	23	25
Intérêts payés		(22)	(24)	(47)	(50)
Impôts payés		(32)	(19)	(162)	(103)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		175	222	363	332
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>					
Acquisition de titres		(323)	(502)	(1 263)	(1 138)
Produit de la vente de titres		359	469	1 153	1 027
Acquisition d'immobilisations		(73)	(114)	(151)	(235)
Produit de la vente d'immobilisations		–	9	–	14
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(37)	(138)	(261)	(332)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>					
Remboursement de prêts et d'emprunts		–	–	(55)	–
Paievements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement		(5)	(5)	(17)	(14)
Dividende versé aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		–	–	(1)	–
Autres activités de financement, montant net		(1)	–	(1)	–
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(6)	(5)	(74)	(14)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>					
		132	79	28	(14)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		670	586	775	677
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		–	1	(1)	3
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>		<b>802 \$</b>	<b>666 \$</b>	<b>802 \$</b>	<b>666 \$</b>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1<sup>er</sup> octobre 2016  
(non audités – en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 1. Constitution, activités et instructions

Établie en 1981 par la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société canadienne des postes (la Société) est une société d'État qui figure à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle est mandataire de Sa Majesté. Son siège social est situé au 2701, promenade Riverside, Ottawa (Ontario), au Canada.

La Société exploite un service postal de collecte, de transmission et de distribution de messages, de renseignements, de fonds ou de marchandises au pays et entre le Canada et l'étranger. Tout en assurant l'essentiel du service postal de base, la Société doit, selon la *Loi sur la Société canadienne des postes*, exécuter sa mission en veillant à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada et comparables pour des collectivités de même importance.

La *Loi sur la Société canadienne des postes* donne à la Société le privilège exclusif (à quelques exceptions près) de la collecte et de la transmission des lettres et de leur livraison aux destinataires au Canada. Les autres secteurs d'activité qui ne sont pas couverts par le privilège exclusif sont les produits et services des secteurs Colis et Marketing direct.

En décembre 2006, la Société a reçu des instructions en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à savoir rétablir et conserver son service de livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins qu'elle desservait le 1<sup>er</sup> septembre 2005, tout en respectant les lois applicables. La Société a terminé, à la fin de 2013, l'évaluation des risques pour la sécurité que posait la livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins. Les mesures correctives nécessaires ont été mises en œuvre tout au long de l'évaluation.

En décembre 2013, la Société a reçu une ordonnance, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'enjoignant a) en ce qui a trait aux conventions collectives qui expirent en 2014 ou ultérieurement, de faire approuver ses mandats de négociation par le Conseil du Trésor et b) d'obtenir l'approbation du Conseil du Trésor avant d'établir les conditions d'emploi de ses employés non syndiqués qui ne sont pas nommés par le gouverneur en conseil. Le 3 juin 2016, l'alinéa a) de cette ordonnance a été abrogé de sorte que l'approbation des mandats de négociation de la Société par le Conseil du Trésor n'est plus requise.

En juillet 2015, la Société a reçu une ordonnance, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'enjoignant d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales et de rendre compte de la mise en œuvre de ces instructions dans son prochain plan d'entreprise. La Société se penche actuellement sur ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements afin de les harmoniser avec celles du Conseil du Trésor. La Société est également en train d'établir les détails des procédés administratifs et des exigences système aux fins de la mise en œuvre d'une solution globale qui permettra d'optimiser l'observation des directives en matière de voyages, les règles de bonne gouvernance ainsi que les gains d'efficacité nécessaires pour remplir son mandat commercial et de base. La mise en œuvre de l'ordonnance devrait être achevée en 2017.

## 2. Règles de présentation

**Déclaration de conformité** • La Société a établi ses états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Conformément aux dispositions de cette norme, les états financiers consolidés résumés intermédiaires ne présentent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans des états financiers consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées et en vigueur à la date de clôture. Le Conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires et en a autorisé la publication le 24 novembre 2016.

**Règles de présentation** • Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour les cas autorisés par les IFRS et lorsque les notes indiquent qu'une autre méthode a été appliquée. Même si la date de clôture de l'exercice de la Société, qui est le 31 décembre, coïncide avec la fin de l'année civile, les dates de clôture des trimestres de la Société ne correspondent pas nécessairement aux trimestres de l'année civile. De fait, les trimestres financiers de la Société ont 13 semaines. Les montants sont présentés en millions, sauf indication contraire.

**Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation** • Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens. Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle de la Société.

**Caractère saisonnier des activités** • Le volume des opérations consolidées de la Société varie au cours d'un même exercice, les pics de demande ayant lieu pendant les Fêtes de fin d'année au cours du quatrième trimestre. Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, la demande baisse généralement de manière constante et les creux ont habituellement lieu pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les opérations consolidées prennent en compte des coûts fixes importants qui ne varient pas à court terme en fonction des fluctuations de la demande de services.

**Principales méthodes comptables** • Les principales méthodes comptables utilisées pour les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2015, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, dont il est question à la note 3 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires de la période de 13 semaines close le 2 avril 2016. Les méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

**Méthode de consolidation** • Les états financiers consolidés résumés intermédiaires comprennent les comptes de la Société et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte). La Société, Purolator, SCI et Innovaposte sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises.

**Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations** • L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures. Les jugements critiques et les sources principales d'incertitude relative aux estimations sont présentés dans la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

### 3. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées

#### a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations

Ni l'International Accounting Standards Board (IASB) ni l'IFRS Interpretations Committee n'ont publié de nouvelles normes, modifications ou interprétations dont l'adoption était obligatoire au cours du troisième trimestre.

#### b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Ni l'IASB ni l'IFRS Interpretations Committee n'ont publié de nouvelles normes, modifications ou interprétations pouvant avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises. Les normes, les modifications et les interprétations non encore entrées en vigueur sont présentées à la note 4 b) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et à la note 3 b) afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société de la période de 13 semaines close le 2 avril 2016.

### 4. Autres actifs courants

Aux	1 <sup>er</sup> octobre 2016	31 décembre 2015
Impôts à recevoir	10 \$	6 \$
Charges payées d'avance	110	94
Actifs détenus en vue de la vente	2	3
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>122 \$</b>	<b>103 \$</b>

Au 1<sup>er</sup> octobre 2016, la totalité des propriétés classées comme étant détenues en vue de la vente concerne le secteur Postes Canada. On prévoit que le produit de la vente de ces biens permettra de recouvrer entièrement leur valeur comptable.

## 5. Immobilisations

### a) Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel de production	Véhicules	Comptoirs de vente, mobilier et matériel de bureau	Autre matériel	Actifs en cours de développement	Total
<b>Coût</b>									
Solde au 31 décembre 2015	315 \$	2 018 \$	273 \$	1 315 \$	524 \$	421 \$	904 \$	89 \$	5 859 \$
Entrées	–	31	10	9	9	13	13	33	118
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente	–	(3)	–	–	–	–	–	–	(3)
Mises hors service	–	–	–	(2)	(3)	(1)	(13)	–	(19)
Transferts	–	8	1	2	–	–	22	(33)	–
<b>Solde au 1<sup>er</sup> octobre 2016</b>	<b>315 \$</b>	<b>2 054 \$</b>	<b>284 \$</b>	<b>1 324 \$</b>	<b>530 \$</b>	<b>433 \$</b>	<b>926 \$</b>	<b>89 \$</b>	<b>5 955 \$</b>
<b>Cumul des amortissements</b>									
Solde au 31 décembre 2015	– \$	1 013 \$	210 \$	764 \$	305 \$	351 \$	478 \$	– \$	3 121 \$
Amortissement	–	43	10	63	38	16	32	–	202
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
Mises hors service	–	–	–	(2)	(2)	–	(13)	–	(17)
<b>Solde au 1<sup>er</sup> octobre 2016</b>	<b>– \$</b>	<b>1 054 \$</b>	<b>220 \$</b>	<b>825 \$</b>	<b>341 \$</b>	<b>367 \$</b>	<b>497 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>3 304 \$</b>
<b>Valeurs comptables</b>									
31 décembre 2015	315 \$	1 005 \$	63 \$	551 \$	219 \$	70 \$	426 \$	89 \$	2 738 \$
<b>1<sup>er</sup> octobre 2016</b>	<b>315 \$</b>	<b>1 000 \$</b>	<b>64 \$</b>	<b>499 \$</b>	<b>189 \$</b>	<b>66 \$</b>	<b>429 \$</b>	<b>89 \$</b>	<b>2 651 \$</b>

### b) Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Logiciels en cours de développement	Contrats de services et relations clients	Total
<b>Coût</b>				
Solde au 31 décembre 2015	684 \$	21 \$	30 \$	735 \$
Entrées	2	33	–	35
Transferts	31	(31)	–	–
<b>Solde au 1<sup>er</sup> octobre 2016</b>	<b>717 \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>770 \$</b>
<b>Cumul des amortissements</b>				
Solde au 31 décembre 2015	601 \$	– \$	27 \$	628 \$
Amortissement	29	–	1	30
<b>Solde au 1<sup>er</sup> octobre 2016</b>	<b>630 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>28 \$</b>	<b>658 \$</b>
<b>Valeurs comptables</b>				
31 décembre 2015	83 \$	21 \$	3 \$	107 \$
<b>1<sup>er</sup> octobre 2016</b>	<b>87 \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>112 \$</b>

## 6. Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme

### a) Passif net au titre des prestations définies

Le passif net au titre des prestations définies comptabilisé et présenté dans l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière se présente comme suit :

Aux	1 <sup>er</sup> octobre 2016	31 décembre 2015
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	111 \$	157 \$
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite	5 373 \$	2 820 \$
Passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	4 076	3 640
Total des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	9 449 \$	6 460 \$
Partie courante des passifs au titre des autres avantages à long terme	62 \$	62 \$
Partie non courante des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	9 387 \$	6 398 \$

### b) Coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies

Les composantes du coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies comptabilisées à l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat global se présentent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	1 <sup>er</sup> octobre 2016			3 octobre 2015		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de la période	122 \$	26 \$	148 \$	128 \$	27 \$	155 \$
Coût financier	262	38	300	252	37	289
Produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(235)	–	(235)	(218)	–	(218)
Autres frais administratifs	4	–	4	3	–	3
Profit résultant de modifications de régimes	–	(44)	(44)	–	–	–
Charge au titre des prestations définies	153	20	173	165	64	229
Charge au titre des cotisations définies	3	–	3	3	–	3
Charge totale	156	20	176	168	64	232
Rendement des titres réservés	–	(5)	(5)	–	(14)	(14)
<b>Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel</b>	<b>156 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>171 \$</b>	<b>168 \$</b>	<b>50 \$</b>	<b>218 \$</b>
Pertes (profits) de réévaluation :						
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(726) \$	– \$	(726) \$	814 \$	– \$	814 \$
Pertes actuarielles (gains actuariels)	972	121	1 093	(426)	(49)	(475)
<b>Composante incluse dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>246 \$</b>	<b>121 \$</b>	<b>367 \$</b>	<b>388 \$</b>	<b>(49) \$</b>	<b>339 \$</b>

Périodes de 39 semaines closes les	1 <sup>er</sup> octobre 2016			3 octobre 2015		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de la période	367 \$	80 \$	447 \$	387 \$	84 \$	471 \$
Coût financier	791	114	905	765	110	875
Produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(708)	–	(708)	(661)	–	(661)
Autres frais administratifs	11	–	11	10	–	10
Profit résultant de modifications de régimes	–	(44)	(44)	–	–	–
Charge au titre des prestations définies	461	150	611	501	194	695
Charge au titre des cotisations définies	9	–	9	8	–	8
Charge totale	470	150	620	509	194	703
Rendement des titres réservés	–	(15)	(15)	–	(24)	(24)
<b>Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel</b>	<b>470 \$</b>	<b>135 \$</b>	<b>605 \$</b>	509 \$	170 \$	679 \$
Pertes (profits) de réévaluation :						
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(635) \$	– \$	(635) \$	(21) \$	– \$	(21) \$
Pertes actuarielles (gains actuariels)	3 036	393	3 429	(833)	(99)	(932)
<b>Composante incluse dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>2 401 \$</b>	<b>393 \$</b>	<b>2 794 \$</b>	(854) \$	(99) \$	(953) \$

Au cours du trimestre, la Société et l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints ont conclu une nouvelle convention collective. Des modifications découlant des nouvelles modalités ont été apportées aux dispositions du régime de soins de santé postérieur à l'emploi. En ce qui concerne les employés prenant leur retraite après le 30 novembre 2016, le coût de la composante du régime de soins de santé postérieur à l'emploi qui vise les garanties de soins médicaux sera partagé à parts égales entre l'employeur et les employés. Le profit de 44 millions de dollars résultant des modifications du régime a été comptabilisé dans le résultat net.

### c) Total des paiements versés en espèces

Le total des paiements versés en espèces au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme pour le Groupe d'entreprises se présente comme suit :

Périodes de	13 semaines closes les		39 semaines closes les	
	1 <sup>er</sup> octobre 2016	3 octobre 2015	1 <sup>er</sup> octobre 2016	3 octobre 2015
Prestations versées directement aux bénéficiaires au titre des régimes des autres avantages	30 \$	31 \$	107 \$	110 \$
Cotisations régulières de l'employeur aux régimes de retraite	78	76	223	224
Cotisations spéciales de l'employeur aux régimes de retraite	14	14	40	45
Paiements versés en espèces au titre des régimes à prestations définies	122	121	370	379
Cotisations aux régimes à cotisations définies	3	3	9	8
<b>Total des paiements versés en espèces</b>	<b>125 \$</b>	<b>124 \$</b>	<b>379 \$</b>	<b>387 \$</b>

L'estimation du montant total des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies en 2016 pour le Groupe d'entreprises n'a pas évolué de manière significative par rapport au montant présenté dans les états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ce montant estimatif prend en compte la dispense de l'obligation de verser des cotisations spéciales à son régime de retraite agréé de 2014 à 2017 dont elle bénéficie, comme l'autorise le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*. En 2018, la Société s'attend à être de nouveau assujettie à la réglementation de la *Loi sur les normes de prestation de pension de 1985*. Aux termes de cette réglementation, le montant total de l'allègement est plafonné à 15 % de la juste valeur des actifs d'un régime. Au-delà de cette limite, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour éliminer tout manque à gagner des actifs sur les passifs, selon les évaluations actuarielles, sur une période de 5 ans en présomption de solvabilité et de 15 ans en présomption de continuité.

## 7. Impôt sur le résultat

La Société est une société d'État désignée aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Elle est donc, de ce fait, assujettie à l'impôt sur le résultat du palier fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les filiales de la Société sont assujetties à l'impôt sur le résultat des paliers fédéral et provinciaux.

Périodes de	13 semaines closes les		39 semaines closes les	
	1 <sup>er</sup> octobre 2016	3 octobre 2015	1 <sup>er</sup> octobre 2016	3 octobre 2015
Charge d'impôt exigible sur le résultat	35 \$	41 \$	95 \$	78 \$
Produit d'impôt différé afférent à la naissance et à la résorption des différences temporaires	(33)	(39)	(81)	(70)
Charge d'impôt	<b>2 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>14 \$</b>	<b>8 \$</b>

## 8. Autres éléments du résultat global

Période de 13 semaines close le 1 <sup>er</sup> octobre 2016	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – profits de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 2 juillet 2016	64 \$	4 \$	68 \$		
Montant de la période Impôt sur le résultat	8 \$ (2)	– \$ –	8 \$ (2)	(367) \$ 92	(359) \$ 90
<b>Montant net</b>	<b>6 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>(275) \$</b>	<b>(269) \$</b>
<b>Solde cumulé au 1<sup>er</sup> octobre 2016</b>	<b>70 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>74 \$</b>		

Période de 13 semaines close le 3 octobre 2015	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net		
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – pertes de la période	Profits de la période antérieure transférés dans le résultat net	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 4 juillet 2015	53 \$	– \$	3 \$	56 \$		
Montant de la période Impôt sur le résultat	(4) \$ 1	(10) \$ 2	1 \$ –	(13) \$ 3	(339) \$ 84	(352) \$ 87
<b>Montant net</b>	<b>(3) \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(10) \$</b>	<b>(255) \$</b>	<b>(265) \$</b>
<b>Solde cumulé au 3 octobre 2015</b>	<b>50 \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>46 \$</b>		

Période de 39 semaines close le 1 <sup>er</sup> octobre 2016	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – profits de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 31 décembre 2015	43 \$	5 \$	48 \$		
Montant de la période Impôt sur le résultat	36 \$ (9)	(1) \$ –	35 \$ (9)	(2 794) \$ 701	(2 759) \$ 692
<b>Montant net</b>	<b>27 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>26 \$</b>	<b>(2 093) \$</b>	<b>(2 067) \$</b>
<b>Solde cumulé au 1<sup>er</sup> octobre 2016</b>	<b>70 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>74 \$</b>		

Période de 39 semaines close le 3 octobre 2015	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net				Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – pertes de la période	Profits de la période antérieure transférés dans le résultat net	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 31 décembre 2014	53 \$	– \$	1 \$	54 \$		
Montant de la période Impôt sur le résultat	(4) \$ 1	(10) \$ 2	3 \$ –	(11) \$ 3	953 \$ (238)	942 \$ (235)
Montant net	(3) \$	(8) \$	3 \$	(8) \$	715 \$	707 \$
Solde cumulé au 3 octobre 2015	50 \$	(8) \$	4 \$	46 \$		

## 9. Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition a été réparti, lors de la comptabilisation initiale, entre deux unités génératrices de trésorerie qui correspondent au secteur Purolator et au secteur Logistique. La valeur comptable de l'écart d'acquisition pour ces secteurs s'établit comme suit :

Aux	1 <sup>er</sup> octobre 2016			31 décembre 2015
	Secteur Purolator	Secteur Logistique	Total	Total
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	121 \$	9 \$	<b>130 \$</b>	130 \$

### Test de dépréciation de l'écart d'acquisition

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation une fois l'an, à la clôture du troisième trimestre, pour le secteur Purolator et le secteur Logistique. La valeur recouvrable de chaque secteur est estimée en fonction de la valeur d'utilité, et il a été déterminé qu'elle était supérieure à la valeur comptable. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée à ce titre pour la période considérée, ni pour la période précédente présentée à titre comparatif.

Le calcul de la valeur d'utilité pour le secteur Purolator, qui est le seul à avoir un solde significatif, repose sur les hypothèses suivantes :

- Les flux de trésorerie futurs ont été actualisés pour déterminer la valeur d'utilité. Les flux de trésorerie étaient fondés sur le plan quinquennal de Purolator, qui concorde avec l'expérience passée et la manière dont Purolator est gérée. Les flux de trésorerie ont été établis par extrapolation en leur appliquant un taux de croissance à perpétuité de 2,5 % (2,5 % au 3 octobre 2015), qui tient compte à la fois des taux de croissance et d'inflation et qui constitue un taux acceptable compte tenu de l'information disponible et des normes en vigueur dans l'industrie au moment du test de dépréciation.
- Un taux d'actualisation avant impôt de 15 % (15 % au 3 octobre 2015) a été appliqué pour calculer la valeur recouvrable de Purolator, qui est fondée sur le coût moyen pondéré du capital de Purolator.

## 10. Questions liées à la main-d'œuvre

La Société est engagée dans un certain nombre de questions portant sur l'équité salariale et des sujets connexes qu'ont déposés divers groupes syndicaux de Postes Canada. Les questions suivantes ont évolué au cours de la période de 39 semaines close le 1<sup>er</sup> octobre 2016 :

- a) La mise en œuvre du protocole d'entente conclu en 2013 entre l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) et la Société relativement à la décision du Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal) portant sur sa plainte d'écart salarial se poursuit. La Société a avisé l'AFPC que les anciens employés qui ne peuvent pas être joints par courrier ou autrement ont cinq ans pour réclamer les sommes auxquelles ils ont droit en vertu du protocole d'entente. La période de cinq ans a commencé le 28 juillet 2016.
- b) En octobre 2012, la Société a été avisée par la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) que l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) avait demandé la réactivation de sa plainte sur l'équité salariale déposée initialement en 1982. Le rapport de l'enquêteur de la Commission, publié le 8 décembre 2014, concluait que les différends en matière d'équité salariale de la période allant de 1991 à 1997 demeuraient sans réponses et qu'ils devaient être renvoyés au Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal) sans autre forme d'enquête. Le 30 janvier 2015, la Société a présenté à la Commission un mémoire portant sur ce rapport. En mars 2015, la Commission a statué que le fond de cette affaire devait être entendu par le Tribunal. Des documents à l'appui de la requête de la Société en révision judiciaire de la décision de la Commission ont été déposés le 24 avril 2015. La requête en révision judiciaire de Postes Canada a été entendue par la Cour fédérale le 7 juin 2016. Le 28 juillet 2016, la Cour fédérale a rendu sa décision et a rejeté la requête en révision judiciaire de Postes Canada.

Le 28 août 2015, Postes Canada a également présenté au Tribunal un avis selon lequel elle déposerait une requête en irrecevabilité de la plainte ou, à tout le moins, une demande de suspension de celle-ci jusqu'à ce qu'une décision soit rendue au terme de la révision judiciaire. Dans sa décision rendue le 1<sup>er</sup> septembre 2016, le Tribunal a donné raison à l'ACMPA, qui arguait que la requête de Postes Canada était prématurée, et a donc accepté de se prononcer sur le fond de l'affaire. Les parties ont chacune reçu l'ordre de déposer un exposé des précisions d'ici la fin de l'année.

- c) Le 1<sup>er</sup> septembre 2016, Postes Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) ont signé un protocole d'entente en vertu duquel les parties ont convenu de mener une étude conjointe sur l'équité salariale, afin de déterminer s'il existe un écart salarial fondé sur le sexe au sein du groupe ou des groupes professionnels des factrices et facteurs ruraux et suburbains à prédominance féminine. L'étude sera coordonnée par un comité composé de représentants de Postes Canada et du STTP. Au cours de l'étude, une analyse sera effectuée afin de déterminer s'il existe un écart salarial en vertu de la *Loi sur les droits de la personne*. Le cas échéant, les deux parties s'efforceront de négocier un règlement de ladite iniquité. Si les parties sont incapables de parvenir à une solution mutuellement acceptable, la question sera soumise à l'arbitrage exécutoire. Tout ajustement lié à l'écart salarial sera fait rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Pour le moment, il est impossible pour la Société de prévoir l'issue des diverses questions portant sur l'équité salariale et des sujets connexes. S'il y a lieu, la Société a comptabilisé une provision au titre des salaires et avantages à payer et provisions connexes. La provision constitue la meilleure estimation de la direction des passifs qui devront être engagés. Il se peut que la Société procède au besoin à l'ajustement de la provision comptabilisée dans le résultat net pour les périodes subséquentes. Ces questions continueront d'évoluer; cependant, d'autres renseignements détaillés ne sont pas présentés, puisqu'ils pourraient être préjudiciables à la Société.

## 11. Passifs éventuels

- a) La convention collective signée en mai 2007 entre la Société et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a expiré en janvier 2011. À la suite des grèves tournantes déclenchées dans tout le pays par le STTP et du lock-out décrété par la Société, le gouvernement du Canada a déposé un projet de loi forçant le retour au travail, qui a reçu la sanction royale en juin 2011. En octobre 2011, le STTP a déposé une requête de contestation de la constitutionnalité de la loi. De nouvelles ententes ont par la suite été ratifiées et signées en décembre 2012.

L'audition de la requête du STTP a eu lieu en octobre 2015. Dans son jugement rendu le 28 avril 2016, la cour a déterminé que la loi forçant le retour au travail n'était pas valide. Aucune autre réparation, financière ou autre, n'a été accordée.

- b) En novembre 2014, le STTP et d'autres organisations ont présenté à la Cour fédérale une demande de révision judiciaire de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires. Certaines communautés urbaines de Montréal se sont vu accorder le statut d'intervenant dans ce dossier. La date de l'audition de la demande n'a pas encore été fixée, et l'affaire est actuellement en suspens en attendant les résultats de l'examen indépendant de Postes Canada. Il est impossible pour le moment de déterminer l'issue de cette contestation. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

- c) Dans le cours normal de ses activités, le Groupe d'entreprises conclut des ententes qui prévoient des indemnités en faveur de tiers. De plus, chaque société du Groupe d'entreprises offre des indemnités à chacun de ses administrateurs et de ses dirigeants ainsi qu'à certains de ses employés, soit aux termes de règlements administratifs, soit aux termes d'ententes, afin de les dédommager pour les réclamations dont ils pourraient faire l'objet ou les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs ou de dirigeants du Groupe d'entreprises ou dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs, de dirigeants ou d'une autre fonction semblable au sein d'une autre entité à la demande du Groupe d'entreprises.

En général, ces ententes ne précisent pas les limites du Groupe d'entreprises en matière de responsabilité. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer les passifs éventuels futurs au titre de telles indemnités. Aucun montant n'a donc été comptabilisé dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires à cet égard.

- d) Dans le cours normal de ses activités, le Groupe d'entreprises est partie à différentes réclamations et divers litiges pour lesquels les sorties de ressources nécessaires pour éteindre les obligations qui en découleraient ne peuvent être estimées ou ne sont pas probables à l'heure actuelle. Lorsqu'une obligation est manifeste, la Société comptabilise des provisions au titre de litiges si une sortie de ressources est probable, et qu'il est possible d'en estimer le montant de manière raisonnable.
- e) Certains bâtiments de la Société contiennent des matériaux composés d'amiante que la Société serait obligée de retirer et de détruire de manière spéciale si elle entamait des projets de rénovation majeure ou de démolition partielle ou entière. Tant que ces projets ne seront pas amorcés, il n'y aura aucune obligation de retirer ou de détruire les matériaux contenant de l'amiante. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

De même, la juste valeur des obligations de démantèlement liées à la remise en état des sites après l'enlèvement permanent d'une boîte postale communautaire d'un lieu ne peut pas être raisonnablement estimée, car la Société ne connaît pas les dates de règlement des obligations. La Société continuera d'évaluer sa capacité d'estimer les justes valeurs de ses obligations de démantèlement à chaque date de clôture.

## 12. Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers

### Justes valeurs des instruments financiers

Le tableau suivant présente les justes valeurs estimatives des instruments financiers conformément aux méthodes comptables du Groupe d'entreprises. Les justes valeurs sont déterminées et présentées selon la hiérarchie décrite ci-dessous qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les estimations.

Au 1 <sup>er</sup> octobre 2016	Niveau 1 <sup>1</sup>	Niveau 2 <sup>2</sup>	Niveau 3 <sup>3</sup>	Total
<b>Actifs évalués à la juste valeur</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	705 \$	97 \$	– \$	<b>802 \$</b>
Titres négociables	– \$	936 \$	– \$	<b>936 \$</b>
Titres réservés	– \$	589 \$	– \$	<b>589 \$</b>
Clients et autres débiteurs : actifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	– \$	8 \$	– \$	<b>8 \$</b>
<b>Passifs évalués au coût amorti</b>				
Prêts et emprunts	– \$	1 368 \$	– \$	<b>1 368 \$</b>

- Niveau 1 : La juste valeur est établie à partir de cours non ajustés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
- Niveau 2 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée autres que les cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement et qui comprennent les données d'entrée ou des cours sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs. Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués en actualisant les flux de trésorerie futurs, ce qui permet ainsi de maximiser l'utilisation des données d'entrée de marché directement ou indirectement observables, comme les taux d'intérêt assortis de modalités, de caractéristiques et de courbes de rendement similaires et de cours sur des marchés à terme établis à partir des taux d'intérêt et des écarts de crédit d'instruments identiques ou semblables.
- Niveau 3 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée de marché non observables reposant sur la meilleure estimation de la direction.

Au 31 décembre 2015	Niveau 1 <sup>1</sup>	Niveau 2 <sup>2</sup>	Niveau 3 <sup>3</sup>	Total
<b>Actifs évalués à la juste valeur</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	515 \$	260 \$	– \$	775 \$
Titres négociables	– \$	837 \$	– \$	837 \$
Titres réservés	– \$	539 \$	– \$	539 \$
<b>Passifs évalués à la juste valeur</b>				
Fournisseurs et autres créditeurs : passifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	– \$	1 \$	– \$	1 \$
<b>Passifs évalués au coût amorti</b>				
Prêts et emprunts	– \$	1 394 \$	– \$	1 394 \$

1. Niveau 1 : La juste valeur est établie à partir de cours non ajustés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
2. Niveau 2 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée autres que les cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement et qui comprennent les données d'entrée ou des cours sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs. Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués en actualisant les flux de trésorerie futurs, ce qui permet ainsi de maximiser l'utilisation des données d'entrée de marché directement ou indirectement observables, comme les taux d'intérêt assortis de modalités, de caractéristiques et de courbes de rendement similaires et de cours sur des marchés à terme établis à partir des taux d'intérêt et des écarts de crédit d'instruments identiques ou semblables.
3. Niveau 3 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée de marché non observables reposant sur la meilleure estimation de la direction.

Il n'y a eu aucun transfert entre les divers niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de la période de 39 semaines close le 1<sup>er</sup> octobre 2016.

Les justes valeurs des éléments suivants sont proches des valeurs comptables de ceux-ci en raison de leur règlement prévu à court terme : clients et autres débiteurs, fournisseurs et autres créditeurs, salaires et avantages à payer et provisions connexes.

### Facteurs de risques financiers

Les instruments financiers du Groupe d'entreprises l'exposent à un éventail de risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises), le risque de crédit et le risque de liquidité. Ces risques financiers n'ont pas évolué de manière significative depuis la clôture de la dernière période. Des informations actualisées sont présentées ci-après sur la nature et l'étendue du risque de marché et du risque de liquidité.

#### a) Risque de marché

**Risque de change** • L'exposition au risque de change provient principalement du secteur Postes Canada, pour lequel elle est surtout attribuable aux règlements internationaux avec les administrations postales étrangères et au remboursement des mandats-poste libellés en monnaie étrangère. L'obligation de la Société de parvenir à un règlement avec les administrations postales étrangères est libellée en droits de tirage spéciaux (DTS), soit un panier de monnaies étrangères comprenant le dollar américain (\$ US), l'euro (€), la livre sterling (£) et le yen (¥), alors que les paiements sont généralement libellés en dollars américains.

Le secteur Postes Canada possède un programme de couverture économique visant à réduire les risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en DTS prévues. Les contrats de change à terme en vigueur se détaillent comme suit :

#### Au 1<sup>er</sup> octobre 2016

Devise	Montant notionnel	Équivalent en dollars canadiens	Taux contractuel moyen	Échéance	Type	Juste valeur
Dollar américain	38 \$ US	54 \$	1,42 \$/\$ US	13 octobre-15 décembre 2016	Vente à terme	4 \$
Euro	24 €	37	1,56 \$/€	14 octobre-16 décembre 2016	Vente à terme	2
Livre sterling	5 £	11	2,07 \$/£	14 octobre-16 décembre 2016	Vente à terme	2
Yen	559 ¥	7	0,012 \$/¥	14 octobre-16 décembre 2016	Vente à terme	–
<b>Total</b>		<b>109 \$</b>				<b>8 \$</b>

Au 31 décembre 2015

Devise	Montant notionnel	Équivalent en dollars canadiens	Taux contractuel moyen	Échéance	Type	Juste valeur
Dollar américain	25 \$ US	34 \$	1,35 \$/\$ US	14 janvier 2016	Vente à terme	(1) \$
Euro	15 €	23	1,49 \$/€	15 janvier 2016	Vente à terme	–
Livre sterling	3 £	6	2,06 \$/£	15 janvier 2016	Vente à terme	–
Yen	300 ¥	3	0,011 \$/¥	15 janvier 2016	Vente à terme	–
<b>Total</b>		<b>66 \$</b>				<b>(1) \$</b>

Les profits (pertes) de change et les profits (pertes) sur dérivés s'établissent comme suit :

	Périodes de 13 semaines closes les			3 octobre 2015			
	1 <sup>er</sup> octobre 2016	Profits (pertes) de change	Profits (pertes) sur dérivés	Total	Profits de change	Pertes sur dérivés	Total
Latents		3 \$	(4) \$	(1) \$	3 \$	(3) \$	– \$
Réalisés		(1)	1	–	6	(4)	2
<b>Total</b>		<b>2 \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>(7) \$</b>	<b>2 \$</b>

	Périodes de 39 semaines closes les			3 octobre 2015			
	1 <sup>er</sup> octobre 2016	Profits (pertes) de change	Profits sur dérivés	Total	Profits de change	Pertes sur dérivés	Total
Latents		(7) \$	9 \$	2 \$	5 \$	(6) \$	(1) \$
Réalisés		2	2	4	10	(7)	3
<b>Total</b>		<b>(5) \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>2 \$</b>

## b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court une société de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le Groupe d'entreprises gère le risque de liquidité en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. L'excédent de trésorerie est investi dans un éventail de titres à court terme du marché monétaire. Le Groupe d'entreprises investit dans des titres de qualité de crédit supérieure de gouvernements ou de sociétés, conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'administration.

Se reporter aux notes 17 et 24 c) afférentes aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2015 pour un complément d'information sur les facilités d'emprunt autorisées actuelles de la Société.

## 13. Autres charges d'exploitation

Périodes de	13 semaines closes les		39 semaines closes les	
	1 <sup>er</sup> octobre 2016	3 octobre 2015	1 <sup>er</sup> octobre 2016	3 octobre 2015
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	279 \$	290 \$	887 \$	923 \$
Immobilier, installations et entretien	84	81	263	266
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	122	152	377	441
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>485 \$</b>	<b>523 \$</b>	<b>1 527 \$</b>	<b>1 630 \$</b>

## 14. Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement

Périodes de	13 semaines closes les		39 semaines closes les	
	1 <sup>er</sup> octobre 2016	3 octobre 2015	1 <sup>er</sup> octobre 2016	3 octobre 2015
Produit d'intérêts	3 \$	4 \$	11 \$	11 \$
Profit (perte) sur la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente	1	–	(2)	3
Produits de placement et autres produits	<b>4 \$</b>	4 \$	<b>9 \$</b>	14 \$
Charge d'intérêts	(10) \$	(13) \$	(34) \$	(37) \$
Autres charges	(1)	–	(1)	(1)
Charges financières et autres charges	<b>(11) \$</b>	(13) \$	<b>(35) \$</b>	(38) \$
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement	<b>(7) \$</b>	(9) \$	<b>(26) \$</b>	(24) \$

## 15. Transactions avec des parties liées

La Société est détenue entièrement par le gouvernement du Canada et elle est soumise au contrôle commun avec d'autres organismes publics, ministères et sociétés d'État. Le Groupe d'entreprises a effectué les transactions suivantes avec des parties liées, en plus de celles qui sont présentées ailleurs dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires :

### a) Gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État

Périodes de	13 semaines closes les		39 semaines closes les	
	1 <sup>er</sup> octobre 2016	3 octobre 2015	1 <sup>er</sup> octobre 2016	3 octobre 2015
<b>Produits générés par des transactions avec des parties liées</b>	<b>57 \$</b>	83 \$	<b>231 \$</b>	224 \$
<b>Paiements reçus à titre de compensation en vertu de programmes</b>				
Envois postaux du gouvernement et envois d'articles destinés aux aveugles	6 \$	6 \$	17 \$	17 \$
<b>Loyers versés par les parties liées pour des locaux loués auprès de la Société</b>	<b>1 \$</b>	1 \$	<b>5 \$</b>	5 \$
<b>Charges relatives aux transactions avec des parties liées</b>	<b>7 \$</b>	6 \$	<b>24 \$</b>	19 \$

La majeure partie des produits générés par des transactions avec des parties liées concerne des contrats commerciaux pour des services postaux conclus avec le gouvernement du Canada, ainsi que des paiements reçus à titre de compensation du gouvernement du Canada pour la prestation de services postaux parlementaires et l'envoi d'articles en franchise aux aveugles.

Aux	1 <sup>er</sup> octobre 2016	31 décembre 2015
<b>Montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci</b>		
Inclus dans les clients et autres débiteurs	19 \$	29 \$
Inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	10 \$	12 \$
<b>Produits différés générés par des transactions avec des parties liées</b>	<b>2 \$</b>	2 \$

### b) Transactions avec des entités pour lesquelles les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises de Postes Canada détiennent le contrôle ou un contrôle conjoint

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que le Groupe d'entreprises interagisse avec des entreprises dont les politiques financières et d'exploitation sont entièrement ou conjointement régies par les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises. Le cas échéant, les principaux dirigeants concernés se retirent toujours de toutes les discussions ou décisions se rattachant aux transactions entre les sociétés. Les seules transactions d'importance réalisées au cours de la période de 39 semaines close le 1<sup>er</sup> octobre 2016 ont eu lieu entre Purolator et une société contrôlée par l'un des principaux dirigeants du Groupe d'entreprises, qui est administrateur et actionnaire minoritaire de Purolator. Cette société a fourni à Purolator des services de transport aérien pour des montants de 2 millions de dollars et de 7 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1<sup>er</sup> octobre 2016, respectivement (3 millions de dollars et 30 millions de dollars, respectivement, au 3 octobre 2015). Au 1<sup>er</sup> octobre 2016, Purolator ne doit à cette dernière aucune somme (néant au 31 décembre 2015). Ces transactions ont été effectuées à des prix et à des conditions qui sont comparables à ceux des transactions effectuées avec les autres fournisseurs de Purolator.

### c) Transactions avec les régimes de retraite de la Société

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1<sup>er</sup> octobre 2016, la Société a rendu des services administratifs au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes pour des montants de 2 millions de dollars et de 8 millions de dollars, respectivement (2 millions de dollars et 8 millions de dollars, respectivement, au 3 octobre 2015). Au 1<sup>er</sup> octobre 2016, une créance de 9 millions de dollars (9 millions de dollars au 31 décembre 2015) liée aux transactions avec le Régime est impayée et a été prise en compte dans les clients et autres débiteurs.

Les paiements versés en espèces, y compris les cotisations aux régimes à prestations définies et aux régimes à cotisations définies du Groupe d'entreprises, sont présentés à la note 6 c).

## 16. Informations sectorielles

**Secteurs opérationnels** • Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs opérationnels sont les mêmes que celles du Groupe d'entreprises. Les transactions intersectorielles sont conclues à des conditions qui sont comparables à celles en vigueur sur les marchés. Innovaposte, unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information, fournit au sein du Groupe d'entreprises des services partagés selon le principe de recouvrement des coûts. Sur une base consolidée, le Groupe d'entreprises n'a aucun client externe dont les achats représentent plus de 10 % de la totalité de ses produits.

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1<sup>er</sup> octobre 2016, l'unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information a touché des produits intragroupe de 72 millions de dollars et de 198 millions de dollars, respectivement (67 millions de dollars et 201 millions de dollars, respectivement, au 3 octobre 2015), a engagé des charges d'exploitation de 72 millions de dollars et de 198 millions de dollars, respectivement (67 millions de dollars et 201 millions de dollars, respectivement, au 3 octobre 2015) et a enregistré un résultat net de néant pour les périodes de présentation de l'information de 13 et de 39 semaines en 2016 et en 2015. Le total des actifs et des passifs au 1<sup>er</sup> octobre 2016 se chiffre respectivement à 130 millions de dollars et à 79 millions de dollars (125 millions de dollars et 74 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2015).

### Au 1<sup>er</sup> octobre 2016 et pour la période de 13 semaines close à cette date

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	1 319 \$	386 \$	53 \$	– \$	1 758 \$
Produits intersectoriels	7	5	11	(23)	–
Produits d'exploitation	1 326 \$	391 \$	64 \$	(23) \$	1 758 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	974 \$	188 \$	31 \$	23 \$	1 216 \$
Autres charges d'exploitation	344	157	26	(42)	485
Amortissement	61	13	2	(1)	75
Charges d'exploitation	1 379 \$	358 \$	59 \$	(20) \$	1 776 \$
Résultat d'exploitation	(53) \$	33 \$	5 \$	(3) \$	(18) \$
Produits de placement et autres produits	3 \$	– \$	– \$	1 \$	4 \$
Charges financières et autres charges	(10)	(1)	–	–	(11)
Résultat avant impôt	(60) \$	32 \$	5 \$	(2) \$	(25) \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(8)	9	2	(1)	2
Résultat net	(52) \$	23 \$	3 \$	(1) \$	(27) \$
Total des actifs	7 847 \$	878 \$	121 \$	(356) \$	8 490 \$
Acquisition d'immobilisations	68 \$	7 \$	2 \$	(3) \$	74 \$
Total des passifs	11 195 \$	495 \$	50 \$	(63) \$	11 677 \$

Au 3 octobre 2015 et pour la période de 13 semaines close à cette date

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	1 481 \$	369 \$	53 \$	– \$	1 903 \$
Produits intersectoriels	5	4	15	(24)	–
Produits d'exploitation	1 486 \$	373 \$	68 \$	(24) \$	1 903 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 050 \$	179 \$	30 \$	25 \$	1 284 \$
Autres charges d'exploitation	377	163	30	(47)	523
Amortissement	63	13	2	(1)	77
Charges d'exploitation	1 490 \$	355 \$	62 \$	(23) \$	1 884 \$
Résultat d'exploitation	(4) \$	18 \$	6 \$	(1) \$	19 \$
Produits de placement et autres produits	4 \$	– \$	– \$	– \$	4 \$
Charges financières et autres charges	(13)	–	–	–	(13)
Résultat avant impôt	(13) \$	18 \$	6 \$	(1) \$	10 \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(4)	4	2	–	2
Résultat net	(9) \$	14 \$	4 \$	(1) \$	8 \$
Total des actifs	6 966 \$	814 \$	118 \$	(352) \$	7 546 \$
Acquisition d'immobilisations	103 \$	11 \$	1 \$	(2) \$	113 \$
Total des passifs	8 498 \$	327 \$	64 \$	(59) \$	8 830 \$

Au 1<sup>er</sup> octobre 2016 et pour la période de 39 semaines close à cette date

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	4 490 \$	1 104 \$	158 \$	– \$	5 752 \$
Produits intersectoriels	21	14	32	(67)	–
Produits d'exploitation	4 511 \$	1 118 \$	190 \$	(67) \$	5 752 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	3 210 \$	570 \$	91 \$	77 \$	3 948 \$
Autres charges d'exploitation	1 115	472	78	(138)	1 527
Amortissements	188	39	7	(2)	232
Charges d'exploitation	4 513 \$	1 081 \$	176 \$	(63) \$	5 707 \$
Résultat d'exploitation	(2) \$	37 \$	14 \$	(4) \$	45 \$
Produits de placement et autres produits	20 \$	– \$	– \$	(11) \$	9 \$
Charges financières et autres charges	(33)	(2)	–	–	(35)
Résultat avant impôt	(15) \$	35 \$	14 \$	(15) \$	19 \$
Charge d'impôt sur le résultat	–	10	4	–	14
Résultat net	(15) \$	25 \$	10 \$	(15) \$	5 \$
Total des actifs	7 847 \$	878 \$	121 \$	(356) \$	8 490 \$
Acquisition d'immobilisations	130 \$	22 \$	5 \$	(4) \$	153 \$
Total des passifs	11 195 \$	495 \$	50 \$	(63) \$	11 677 \$

Au 3 octobre 2015 et pour la période de 39 semaines close à cette date

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	4 621 \$	1 138 \$	155 \$	– \$	5 914 \$
Produits intersectoriels	20	26	36	(82)	–
Produits d'exploitation	4 641 \$	1 164 \$	191 \$	(82) \$	5 914 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	3 273 \$	562 \$	86 \$	76 \$	3 997 \$
Autres charges d'exploitation	1 173	527	84	(154)	1 630
Amortissement	192	39	6	(2)	235
Charges d'exploitation	4 638 \$	1 128 \$	176 \$	(80) \$	5 862 \$
Résultat d'exploitation	3 \$	36 \$	15 \$	(2) \$	52 \$
Produits de placement et autres produits	14 \$	– \$	– \$	– \$	14 \$
Charges financières et autres charges	(37)	(1)	–	–	(38)
Résultat avant impôt	(20) \$	35 \$	15 \$	(2) \$	28 \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(6)	10	4	–	8
Résultat net	(14) \$	25 \$	11 \$	(2) \$	20 \$
Total des actifs	6 966 \$	814 \$	118 \$	(352) \$	7 546 \$
Acquisition d'immobilisations	208 \$	27 \$	4 \$	(4) \$	235 \$
Total des passifs	8 498 \$	327 \$	64 \$	(59) \$	8 830 \$

POSTES CANADA  
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1200  
OTTAWA ON K1A 0B1

Renseignements généraux : 1 866 607-6301  
Pour obtenir des informations sur les ressources, visiter [postescanada.ca](http://postescanada.ca).

Canada

